Quatrième année - N° 266 Edition A B

LE NUMERO : 15 CENTIMES

Jeudi 3 Octobre 1918

PRIX DES ABONNEMENTS

3 mois (Octobre, Novembre, Décembre) 9 fr.
6 mois (Octobre) . . . . . 3 fr.

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement aux bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

LE TÉLÉGRAPHE

QUOTIDIEN LIÉGEOIS D'INFORMATION

Rédaction et Administration :
RUE de la CATHEDRALE, 37, LIEGE
BUREAUX OUVERTS DE 8 à 5 H.

TARIF DE PUBLICITE :

Demande d'emploi, la ligne 40 cent. — Petites annonces, 1 franc. — Réclames, 2 fr. 50. — Avis de Sociétés et Avis des Officiers ministériels 2 francs. — Avis financiers, 4 francs. — Nécrologie 3 francs. — Chronique locale 5 francs.

Communiqués

ALLEMANDS

Berlin, le 1er (soir). — De violentes attaques ennemies en Flandre, des deux côtés de Cambrai et en Champagne ont été repoussées.

Berlin, le 2. — Théâtre de la guerre occidental. — En Flandre, des deux côtés de Cambrai et en Champagne, nous avons repoussé de violentes attaques ennemies.

Dans les secteurs calmes du front près de Saint-Quentin, au nord-ouest de Reims et à l'ouest des Argonnes, nous avons retiré, dans des positions arrières, des parties de nos lignes faisant saillant.

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : Nous avons fait une centaine de prisonniers en repoussant une attaque ennemie au nord de Staden.

De part et d'autre des routes allant d'Ypres vers Roulers et Menin, l'ennemi a prononcé vainement plusieurs attaques ; il a pris pied dans Ledeghem.

Nous avons repris la partie est du village par une contre-attaque.

Le régiment d'infanterie n° 132, sous la direction du major Brause, a pris une part active aux derniers combats.

Des attaques partielles ennemies au sud de La Bassée ont été repoussées.

Le cinquième jour du combat autour de Cambrai a fini à nouveau par un échec complet pour l'ennemi.

Au nord de Menin, le 6e régiment de grenadiers saxons s'est particulièrement distingué sous le commandement du lieutenant von Alged.

Au nord de Sancourt, des régiments saxons et prussiens ont repoussé un assaut ennemi répété 7 fois.

Plus au sud, l'ennemi s'avança provisoirement au-delà de Havricourt, Bantigny et Blécourt sur Cuvilers.

Nos contre-attaques, au cours desquelles le régiment d'infanterie de réserve No 54 se distingua à nouveau, rejetèrent l'ennemi au delà de Havricourt-Bantigny et libérèrent les courageux régiments wurtembourgeois de Blécourt, d'un encerclement par l'ennemi.

Près et au sud de Cambrai, des régiments de la IIIe division réputée de l'infanterie de la marine et des régiments du Schleswig-Holstein, Brandenbourg et de Bavière ont brisé l'assaut ennemi. Rumilly est resté aux mains de l'ennemi.

Groupe d'armées von Boehm : Entre Le Châtelet et l'Oise, notre front passe à l'est de St-Quentin, s'orientant vers Germinconrt.

Sur l'Oise, de violentes attaques ont été dirigées, au cours de la journée, contre les secteurs Esnes-Joncourt-Lesalin.

L'ennemi, qui avait pénétré dans nos positions, de part et d'autre de St-Quentin, en a été délogé par des contre-attaques menées par des bataillons de Prusse Orientale, commandés par le général divisionnaire von Schevallerie, en personne.

La ville de Saint-Quentin, où hier encore se trouvaient des détachements de reconnaissance, a été occupée par l'ennemi.

Groupe d'armées du Kronprinz : Engagements d'avant-postes entre l'Ailette et l'Aisne. Au S.-O. de Reims, nos troupes opérant sur la Vesle se sont repliées sur des positions arrières.

L'ennemi nous a poursuivis avec de faibles détachements et tenait, au soir, la ligne Vaudilay-Villers-Franqueux. En Champagne, les Français ont repris leurs attaques générales.

Elles ont été dirigées, dans la matinée, contre le front allant de Ste-Marie-en-Py à Monthois et, au cours de la journée, contre notre ligne, entre Somme-Py et Aure. Ces attaques ont échoués.

Les points locaux d'irruption ont été pour la plupart nettoyés par nos contre-attaques.

Parmi les divisions prussiennes et bavaroises qui combattent depuis le début de la bataille, le régiment d'infanterie n° 426 s'est particulièrement distingué hier.

Les nouvelles positions des deux côtés de l'Aisne, occupées pendant la nuit dernière, s'étendent sur la ligne Moulroy-Chatterange, la forêt d'Autry, nord de Binarville, à travers la forêt des Argonnes jusqu'à Apremont.

Nos troupes avancées ont repoussé sur ce front de multiples attaques ennemies.

Groupe d'armée von Gallwitz. — Au cours des opérations locales nous avons refoulé les Américains de la forêt d'Ogon et des lignes y aboutissant.

Nous avons abattu hier 27 avions et 3 ballons ennemis.

Le capitaine von Schleisch a remporté sa 35me victoire aérienne et le vice feldwebel May sa 30me.

AUTRICHIEN

Vienne, le 1er. — Sur divers points du front, en Albanie, combats locaux. Pour le reste, pas d'événement spécial à signaler.

BULGARE

Sofia, le 30. — Sur le front en Macédoine, de l'Albanie à la Belasitza, combats d'arrière-gardes. Sur le front de la Belasitza, engagements entre patrouilles qui se sont terminés à notre avantage. Dans la vallée de la Strouma, plusieurs compagnies britanniques, appuyées par des canons et des mitrailleuses, ont tenté d'approcher de nos positions ; elles ont été dispersées et ont abandonné leurs canons et plusieurs mitrailleuses ; en outre, des prisonniers sont restés entre nos mains.

FRANÇAIS

Paris, le 1er à 15 h. — Notre progression a repris ce matin entre l'Aisne et la Vesle. En Champagne, nos troupes poursuivant leurs attaques ont complété leur succès dans la soirée d'hier. A notre droite, nous avons réalisé une avance importante dans la vallée de l'Aisne et conquis Dinarville-Condé-les-Autry. Nous avons fait de nombreux prisonniers et capturé un matériel considérable, notamment plus de 200 wagons à voie de 60 et de nombreux wagons à voie normale. Depuis le 26 septembre, le chiffre des prisonniers faits entre la Suippe et l'Argonne dépasse 13.000. Dans la même période, plus de 300 canons dont un grand nombre de gros calibre sont tombés en notre possession.

Paris, le 1er à 23 h. — Des attaques menées par notre première armée, en liaison avec les armées britanniques, dans la région de Saint-Quentin, ont obtenu d'importants résultats. Poursuivant l'ennemi en retraite, nos troupes ont pénétré dans St-Quentin jusqu'au canal. L'ennemi résiste encore avec opiniâtreté aux extrémités de la ville, qui est débordée par le nord. Dans cette région nous avons atteint le canal entre le Tronquoy et Rouvroy. Au sud, nous avons poussé, dans la position Hindenburg, jusqu'à 2 k.m. environ à l'est de Gauchy. Sur le front de la Vesle, la pression énergique exercée depuis hier, par notre Ve armée a été couronnée de succès.

L'ennemi, contraint d'abandonner les plateaux entre l'Aisne et la région de Reims, s'est replié sur toute la ligne. Nous avons occupé Maizy, Concevreux sur la rive sud de l'Aisne que nous bordons entre ces deux villages. Plus à droite, nous avons pris possession de Meurival, Ventelay, Bouvancourt, Trigny, Chenay, Merfy, St-Thierry et poussé nos lignes jusqu'aux abords du fort de Saint-Thierry. Depuis hier, 2100 prisonniers ont été dénombrés.

Nous avons capturé une vingtaine de canons dont 10 de gros calibre. En Champagne les vaillantes troupes de notre IVe armée, continuant l'effort des jours précédents, ont accru leur avance. A droite, elles ont conquis dans la vallée de l'Aisne, Autry, les bois d'Autry et Vaux-lez-Mouron, à 5 kilom. au nord de Boucanville. Plus à l'est elles ont atteint les abords sud de Challerange, porte leurs lignes à 1 kilom. au sud de Lary et pénètre dans les bois d'Orfeuille, au bout-est de cette localité. Nous avons fait de nombreux prisonniers, au cours de la journée, capturé des canons et un matériel considérable impossible à dénombrer.

ANGLAIS

Londres, le 30. — Aujourd'hui, malgré le mauvais temps et la résistance désespérée de l'ennemi, nous avons réalisé des progrès importants au front Saint-Quentin-Cambrai. Ce matin la 1re division a continué ses attaques et occupé les hauteurs qui dominent Thorigny. Elle s'est emparée de ce village et du bras à gauche du tunnel du canal près de Tronquoy. Nous avons fait de nombreux prisonniers. Dans cette région, la 1re division a opéré avec des troupes de la 32me division qui, pendant la nuit, avaient pris la position de défense de la partie occidentale du canal de Tronquoy.

Ce matin, continuant sa marche en avant, la 32me division a gagné du terrain aux hauteurs au nord-est de Tronquoy et à l'est de Nauroy. A gauche des troupes anglaises, les troupes australiennes ont attaqué vers le nord les positions avancées Nauroy-Gouy et ont continué leur marche en avant avec opiniâreté, malgré la vive résistance des forces ennemies. Elles se sont emparées des hauteurs au sud de Gouy. Elles ont fait de nombreux prisonniers. Plus au nord des troupes anglaises ont repris Villers-Guislain et les positions avancées au sud-est de ce village.

Avant midi, elles ont pris Gonnelieu et atteint le canal le long de tout leur front, depuis Vendhuille vers le nord. De leur côté, des troupes Neo-Zelandaises ont nettoyé la rive ouest du canal de l'Escaut jusqu'au nord de Crèvecœur. Des troupes anglaises ont livré de durs combats près de Rumilly. Néanmoins elles ont progressé et se sont fixées à la route Rumilly-Cambrai.

Au nord de Cambrai, l'ennemi a encore opposé une violente résistance à notre avance et a entrepris plusieurs fois des contre-attaques avec de grandes forces. Malgré ces efforts, les troupes canadiennes ont fait des progrès, capturé des prisonniers et causé à l'ennemi de fortes pertes.

Au cours d'actions heureuses qui ont eu lieu ce matin, les troupes anglaises ont avancé leurs lignes à la rive occidentale de la Lys entre Neuve-Chapelle et Lavenie. En même temps, nos troupes ont progressé au sud-est de Fleurbaix et fait plus de 50 prisonniers au cours de cette opération.

Londres, le 1er. — Hier, nous avons poursuivi notre offensive au nord de St-Quentin. Nos troupes ont conquis Levergies après un rude combat aux environs du village. Plus au nord, nous avons progressé sur la route de Joncourt et conquis Vendhuille.

Les troupes anglaises et canadiennes, qui ont progressé hier dans la direction de Cambrai, ont conquis, en dépit de la résistance énergique de l'ennemi, Troville et Thilloy. L'ennemi a incendié Cambrai.

Ce matin la lutte a repris au nord de St-Quentin et dans le secteur de Cambrai. Malgré les fortes pluies, les Belges ont poursuivi leur marche en avant sur tout le front. Ils ont enlevé Amersvelde, Staden Oost-Nieuwkerke et franchi en divers points les routes de Zarren à Roulers et de Roulers à Menin.

Le butin est considérable, y compris une grande quantité de matériel de chemin de fer. Les Belges et les Anglais ont pris Gheluwelt, près de Menin.

Les Anglais ont pris Crèvecœur à 10 km. au sud de Cambrai.

Conseils à un jeune marié

(Extraits d'une correspondance.)

... On ne parvient à jouir de la vie qu'après un apprentissage de quinze longues années qui prennent cours le jour de la première déception.

A toi donc de voir si tu es mûr pour le mariage.

Ne crains pas les femmes de caractère. Elles ne valent guère mieux que les autres lorsqu'elles font prévaloir leur sexe.

Il ne suffit pas d'entretenir et d'estimer ton épouse. Tu dois la complimenter deux ou trois fois par jour. Cette petite corvée t'en épargnera de bien plus désagréables.

Une femme est l'expression d'une continuité d'attitudes qui se succèdent sans aucune suite logique.

Comprendre une femme n'est pas toujours aisé. Prends néanmoins toujours un air entendu. Elle s'expliquera bien toute seule dans la suite.

Taquine ton épouse, contrarie-la. Elle te pardonnera certainement parce qu'elle te rendra le tout au centuple. Mais ce qu'elle ne pardonnera pas c'est d'être traitée objectivement, c'est-à-dire logiquement et d'une façon raisonnée.

Si ta femme t'ennuie, reste calme et surtout tâche qu'elle ne s'aperçoive pas que tu lui ments.

A l'instar d'un novice, ne dévisage pas trop les femmes. N'oublie pas qu'à vingt ans, elles sont toutes jolies. Examine plutôt leurs mains, leurs pieds, leur cou. Puis reconstitue mentalement le reste.

Ale l'œil sur les autres femmes. Si la tienne s'en offusque, dis-lui que la comparaison est toute à son avantage.

Crée-toi un type de femme, puis affuble-la du nom qu'il te plaira de lui donner.

L'homme ne se compare jamais à son semblable. La femme agit autrement. N'oublie pas qu'en ce faisant elle a tort.

Si ta femme est frivole, tu passeras inaperçu. On te remarquera lorsqu'elle deviendra ennuyeuse. La première situation est coûteuse, la seconde éreintante.

A faible distance, la femme voit mieux que l'homme car le bipède souffre d'une certaine hypermétropie morale. Il a néanmoins sur la femme, une supériorité qu'il traduit dans sa capacité de concevoir des abstractions.

Ne crois pas que les psychologues du sexe aient jamais eu raison de ce dernier.

Mieux ils connaissent les femmes et plus ils ont d'égards pour elles. Seuls les philistins à l'âme de bronze jouent encore leur rôle de tyran.

Malheur à l'homme dont la femme est restée enfant et malheur à celui dont la femme ne l'est plus.

Tu es perdu si tu es incapable de vivre pour toi seul et tu l'es encore si ta femme sait vivre pour elle même.

Parle le langage d'amour que tu voudras, mais ne te sers pas des mots "amour" et "bonheur". Ils sont devenus trop malheureux.

Ne rougis pas de paraître un époux modèle. Les plus grands génies l'ont été.

La femme qui cède peut paraître charmante à plus d'un titre. L'homme doit se dominer et s'observer.

Ne contracte pas d'habitude. J'ai connu une femme qui demanda le divorce parce que chaque soir, avant d'entrer au lit, son mari absorbait un demi verre d'eau.

Le mariage parfait ? J'en connais un où ne surgit jamais la moindre brouille. Les deux époux étaient petits, vilains et n'avaient nulle prétention. Ils avaient contracté mariage par suite d'une annonce parue dans les journaux.

Avant d'élaborer un plan d'éducation pour ta progéniture, rappelle-toi que les parents égoïstes, qui ne se louent pas, ont les enfants les plus sages.

Dans le mariage, le dimanche est le jour du travail. Une bonne statistique te prouverait que la plupart des querelles ont pris naissance aux jours du Seigneur. Tu lui apporteras donc une heure dominicale ; tu seras prévenant, aimable, éloquent, etc.

Quand tu seras à bout, prend la trique.

ARTH. CLOSSET.

La situation politique en Allemagne

La réorganisation intérieure

Du "Berliner Tageblatt" : L'admission de parlementaires aux postes gouvernementaux rendra les réformes étatistes possibles, mais ne les imposera pas.

Les chefs des partis du Reichstag se sont, dans leurs délibérations avec M. von Payer d'abord, puis au cours des réunions qu'ils ont tenues entre eux, mis d'accord au sujet de la constitution du gouvernement.

Recevant les groupes particuliers, aussi bien les Polonais que les socialistes indépendants, M. von Payer leur a demandé de lui exposer comment, à leur point de vue, ils entendaient constituer un gouvernement parlementaire. Les députés de droite, les Polonais et les socialistes indépendants ont déclaré qu'il leur était impossible d'entrer dans un cabinet de coalition.

M. von Payer dit alors expressément que la "parlementarisation" ne s'étendrait pas seulement aux ministères de l'Empire, mais également aux ministères prussiens. L'article 9, paragraphe 22, de la Constitution de l'Empire, ne peut être supprimé sur-le-champ sans un vote du corps législatif. Il faudra cependant prendre incontinent les mesures nécessaires pour procéder à la revision de la Constitution.

On ne cite pas encore les noms des personnalités qui ont des titres à faire valoir pour faire partie du nouveau cabinet.

A la Commission du Reichstag

Les journaux allemands annoncent : La Commission principale du Reichstag a tenu une nouvelle séance aujourd'hui. MM. von Payer, vice-chancelier, et le secrétaire d'Etat von Roedern, ainsi que nombre de sous-secrétaires d'Etat, représentaient le gouvernement. De très nombreux membres du Conseil fédéral et du Reichstag assistent à la séance.

Au début de la séance, le président M. Fehrenbach relève une information du "Berliner Tageblatt" qui lui impute d'avoir tenu au Chancelier avant sa retraite un langage désagréable au nom des partis de la majorité.

"Cette information, dit-il, m'atteint en ma qualité de président. Je ne représente pas ici les partis de la majorité, mais tout le Reichstag. Je n'ai pas assisté aux délibérations des partis de la majorité, et c'est sur le désir du Chancelier que je lui rendis visite avant son départ."

Le vice-chancelier von Payer prend ensuite la parole :

"Je vous invite à prendre connaissance d'un rescrit adressé par l'Empereur au Chancelier. Dans ce rescrit, pour lequel il a droit à notre profonde gratitude, l'Empereur fait connaître la ferme résolution qu'il a prise d'examiner les vœux de son peuple, qui depuis des années supporte si vaillamment les épreuves et les privations, et qui demande à prendre une plus large part à la direction des affaires de l'Empire. Sur la proposition du Chancelier, nous délibérerons encore aujourd'hui avec les chefs des fractions politiques du Reichstag pour rechercher avec eux la meilleure voie à suivre dans ce but et à résoudre dans le plus bref délai ce problème dont l'importance est capitale pour l'avenir de notre pays, pour l'union et la force de notre peuple."

La lecture du rescrit impérial est saluée par des applaudissements unanimes.

Le président de la Commission, M. Ebert (socialiste), propose d'ajourner la discussion, mais cette proposition est combattue par les socialistes indépendants Ledebourg et Cohn.

Le président du Reichstag, M. Fehrenbach, estime désirable que la Chambre ne se réunisse pas avant la fin de la crise gouvernementale et propose que la Commission principale s'ajourne sine die. Cette proposition est votée à l'unanimité, moins les voix des socialistes indépendants.

Les négociations

Berlin, le 1. — Les pourparlers entre le vice-chancelier von Payer et les chefs de partis relatifs à la formation d'un cabinet des partis de la majorité se sont poursuivis ce matin. La forme définitive du programme posé par les partis majoritaires a également été envisagée. Jusqu'à présent, aucune décision n'a encore été prise sur la question de personnalités. La fraction nationale-libérale du Reichstag a tenu une séance en vue de prendre une décision définitive sur la question de l'entrée de députés nationaux-libéraux dans le cabinet de la majorité.

Au Reichstag

Berlin, le 1. — Dans les sphères parlementaires, on suppose que le Reichstag se réunira mardi prochain. Le nouveau gouvernement se présentera à la première séance et exposera son programme.

Les candidats

Berlin, le 1er. — Le "Berliner Tageblatt" annonce que le centre proposera avant tout MM. le baron von Richenberg et Erzberger. Dans les sphères du parti populaire progressiste on parle de M. Fischbeck pour le poste de ministre du commerce.

Les progressistes proposent le Dr Paschnicke et les socialistes M. Ebert comme candidat au poste éventuel de vice-chancelier. Chez les socialistes, M. Legien, président de la Commission générale des syndicats libres et M. Scheidemann sont les candidats qui ont le plus de chance d'être élus. Le député national libéral baron von Richthofen est nommé candidat et le comte Brockdorff-Rantzau est envisagé pour le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères.

Que va-t-il advenir ?

Berlin, le 1er. — Les négociations entre le gouvernement et les partis, ont actuellement pour but d'établir un programme et de choisir les hommes aptes à le réaliser. L'opinion prévaut généralement que les circonstances actuelles exigent une autre solution que celle du gouvernement de coalition. Les partis majoritaires cependant semblent d'accord sur les points du programme, dont la rédaction occupe pour le moment le vice-chancelier et les partis.

Les événements en Bulgarie

L'impression en Allemagne

De la "Gazette de Cologne" : "Au nombre des causes qui ont facilité l'éclosion dans l'armée bulgare des machinations contre la continuation de la guerre, s'inscrit le mécontentement, qui remonte déjà à un certain temps, du parti démocrate qui est actuellement au pouvoir et qui est dû au fait que la solution de la question de la Dobroudcha a été laissée en suspens par le Cabinet Radoslawof. Alors qu'il ne faisait aucun doute pour les Bulgares raisonnables que la Bulgarie aurait finalement toute la Dobroudcha, la liquidation de cette affaire n'ayant été retardée que par égard pour toute la Quadruplice, cette lacune dans la satisfaction à donner aux aspirations bulgares a été démesurément exploitée et a créé l'état d'esprit qui vient maintenant d'atteindre son point culminant sous la forme du refus de certaines parties de l'armée de continuer à se battre. Il faut remarquer, pour bien comprendre l'attitude de M. Malinof, qu'il n'a pas pris le soin qu'il aurait dû de faire connaître au peuple et à l'armée bulgare dans tous ses détails l'accord conclu le 23 septembre à Berlin entre les Coalisés en présence du grand-vizir Talaad, aux termes duquel toute la Dobroudcha était accordée à la Bulgarie. M. Malinof et le général Lukof ont gardé le silence sur l'accord intervenu et exploité dans le sens de leurs projets l'esprit d'une partie de l'armée ainsi laissée dans l'ignorance.

Le troisième des membres de la délégation chargés de négocier avec le commandant des troupes de l'Entente n'est pas le secrétaire d'Etat Radef, mais bien M. Simon Radef, l'ancien ministre de Bulgarie à Bucharest et à Berne, homme mûr et très fort qui, sans être hostile aux Puissances centrales, entretient d'étroites relations dans les milieux français. C'est probablement lui qui sera le personnage principal de la délégation si les négociations viennent à s'ouvrir. En battant en retraite sur certains points avec précipitation, les Bulgares ont abandonné des positions très précieuses, celle par exemple de Belasitza, qui était imprenable par attaque directe ; d'autre part, leur retraite a coûté très cher au point de vue pertes aux Bulgares qui se sont échappés vers le nord à travers la région impraticable des montagnes de Malreech. Les Bulgares qui aiment leur belle patrie n'auront qu'à s'en prendre à M. Malinof et à ceux qui lui ont servi d'auxiliaires dans l'armée si une partie de leur propre territoire est transformée en théâtre de la guerre : c'est toutefois ce que les troupes coalisées vont chercher à éviter dans la mesure du possible."

"Jamais, dit encore la "Gazette de Cologne", il n'a été aussi nécessaire qu'aujourd'hui d'accueillir avec calme les nouvelles désagréables. On ne sait encore d'une façon précise de quelle force disposent les éléments qui, en Bulgarie, offrent à l'Entente de négocier, ni quelle est la force de ceux qui voient en cette offre une démarche précipitée et nuisible. Il s'agit d'attendre avec le calme que doit nous donner la conscience de nos forces, qui ont fait leur preuve au cours des combats les plus difficiles, le développement des événements. En ce qui concerne la position de l'Allemagne vis-à-vis du gouvernement bulgare, il est évident que nous ne nous considérons comme liés vis-à-vis d'aucun gouvernement, mais que nous appuierons celui qui, fidèle à son alliance et ayant une vision nette de l'avenir, poursuivra la politique suivie jusqu'ici. L'envoi de troupes allemandes nous est dicté par le sentiment de la fidélité que nous devons à nos alliés, mais — et cela va de soi — il est aussi inspiré par le souci de nos intérêts. Il s'agit pour nous de veiller à ce que les événements politiques prennent une tournure qui leur soit favorable, de maintenir et d'appuyer nos alliés turcs etde protéger les frontières de nos alliés hongrois. On ne peut encore se rendre compte du développement de la situation, mais il est certain que, comme tant d'autres charges qui pèsent sur nos forces, celle-ci aussi doit être supportée et sera supportée. Les expériences faites au cours de maintes situations difficiles qui ont marqué ces quatre années de guerre, nous donnent la garantie qu'il en sera ainsi."

Les conditions de paix ?

Amsterdam, le 1er. — On télégraphie de Londres à l'"Algemeen Handelsblad" que, dans sa réponse à la Bulgarie, l'Entente exigera que la Bulgarie rompe avec ses alliés, qu'elle désarme, qu'elle cède ses chemins de fer, qu'elle évacue les territoires qu'elle occupe depuis la guerre et qu'elle mette l'Entente en possession des voies de communication qui conduisent en Autriche-Hongrie, en Turquie et en Roumanie.

L'impression en Turquie

Wolff annonce : L'Agence Milli annonce que les journaux disent, dans leurs commentaires sur la situation créée par les événements en Bulgarie, qu'il n'y a pas lieu de se laisser aller au découragement, qu'on s'est trouvé devant des situations autrement critiques que celle-ci et que si les Puissances Centrales marchent la main dans la main, le danger ne tardera pas à être écarté.

La situation intérieure

Vienne, le 1er. — On mande de Sofia à la "Nouvelle Presse Libre" : Le calme est beaucoup plus grand en Bulgarie. L'entrée à Sofia des troupes allemandes et austro-hongroises exerce en général une bonne impression. On annonce la constitution imminente d'un cabinet bulgare comprenant plusieurs généraux ; il serait présidé par M. Peschkof, ancien ministre de l'instruction publique au cabinet Radoslavof, qui exerce une grande influence sur la Sobranié. L'armée serait réorganisée par le général Michel Sawof et le généralissime Todoroff. Dans les cercles militaires, on estime que la situation militaire sur l'Entente sera plus difficile en Bulgarie que sur le front serbe dès que la réorganisation de l'armée bulgare sera un fait accompli et que des troupes auxiliaires et coalisées seront entrées en ligne.

Bonar Law et l'armistice

La Haye, le 1er. — Reuter mande de Londres : A l'occasion d'un discours de propagande en faveur de l'emprunt de guerre, M. Bonar Law a déclaré que les hostilités au front macédonien ont été suspendues conformément à l'accord signé entre les Bulgares et les Alliés.

Comment les Bulgares furent amenés à offrir l'armistice

Rotterdam, le 1er. — On annonce officiellement relativement aux opérations en Macédoine : Le 15 septembre, deux divisions françaises et une division serbe ont attaqué l'ennemi, ouvrant une brèche dans le front ennemi entre Betrenik, Dobropolié et Sokol. Par cette brèche, inexcusablement élargie par la suite, les troupes serbes et françaises, soutenues plus tard par des renforts grecs, continuèrent, malgré de grandes difficultés topographiques et une vive résistance ennemie, à s'avancer sur Kavadar et Demir-Kapou, qu'elles atteignirent le 22 septembre.

Ce mouvement eut pour conséquence de couper de leurs communications la 1re armée bulgare opérant sur le Vardar et la IIe armée postée au nord de Monastir.

Entretemps, les Italiens et les Britanniques étaient entrés dans la danse, de sorte que les Alliés avaient toutes leurs forces engagées.

En deux semaines, les Alliés s'étaient avancés jusqu'à Uskub, entrant également en territoire bulgare.

Les armées bulgares se virent forcées de mettre bas les armes. Le 29 septembre, à 11 heures du soir, les plénipotentiaires envoyés à Salonique par le gouvernement bulgare signaient un armistice fixant la cessation des hostilités au 30 septembre à midi.

M. Petchev pourrait venir au pouvoir

La "Nouvelle Presse Libre" parle de la constitution d'un ministère de coalition ayant à sa tête M. Petchev, un ancien collaborateur de Radoslavof, et d'une réorganisation possible de l'armée, sous le général Savof. Il ne serait pas impossible que la politique de Malinof ne provoquât une sorte de guerre civile.

Les Socialistes Bulgares

Bâle, le 1er. — L'Agence des Balkans annonce de Sofia que le gouvernement a été considérablement influencé dans sa décision par l'attitude des socialistes dont le Comité central s'est présenté le 22 septembre à M. Malinof, insistant pour que la situation militaire et politique soit discutée par la Sobranié et que des ouvertures de paix soient faites aux Alliés.

Au front macédonien

De Berlin, à la "Gazette Populaire de Cologne" : Comme nous l'avons déjà annoncé, l'armistice entre l'Entente et la Bulgarie a été signé. On pouvait encore espérer qu'il aurait été désapprouvé par la Sobranié, réunie hier. Cet espoir semble ne pas s'être réalisé.

On annonce de source militaire, que les dernières nouvelles du front macédonien ne présente pas la situation sous un jour si menaçant qu'on se plaît à le dire. Des renforts austro-hongrois et allemands partent constamment.

L'offre de paix autrichienne

Les dispositions de la Hollande

On mande des Pays-Bas à la *Gazette de Cologne* que le gouvernement néerlandais a publié la note officielle suivante :

— Le chargé d'affaires provisoire de l'Autriche-Hongrie a, par ordre de son gouvernement, fait savoir, le 25 de ce mois, au ministre des affaires étrangères qu'il serait grandement souhaitable que la résidence de S. M. la Reine fut mise à la disposition des diplomates chargés de mener des négociations du genre de celles dont il est question dans la note adressée le 14 septembre par le gouvernement impérial et royal austro-hongrois à tous les belligérants."

A cette démarche, le ministre a fait parvenir la réponse suivante au comte Calice :

— Le gouvernement néerlandais, en sauvegardant la neutralité de la Hollande, s'est laissé guider non seulement par des considérations visant les intérêts de son propre pays, mais il a eu aussi à cœur, depuis le début de la guerre, de faire en sorte que sa position de neutre put un jour être utile aux belligérants. Conformément à la ligne de conduite qu'il a invariablement suivie jusqu'ici, il est agréable au gouvernement néerlandais de déclarer que S. M. la Reine s'estimera en tout temps heureuse de mettre sa résidence à la disposition pour des réunions que les deux groupes belligérants pourraient avoir le désir d'y tenir. Estimant qu'il ne doit pas laisser les gouvernements des autres pays belligérants dans l'ignorance de la démarche faite et de la réponse qui a été donnée, le gouvernement a donné télégraphiquement aux représentants diplomatiques des Pays-Bas dans ces pays connaissance de la proposition qu'il a reçue et de la réponse qu'il y a faite.

Le Mouvement révolutionnaire en Russie

LE LIVRE JAUNE

Berlin, le 1er — Wolff annonce de Berne : La récente interpellation du député socialiste Jeanbon sur le nouveau livre jaune français, concernant l'alliance franco-russe, donne une preuve de la valeur des documents officiels français.

Le "Petit Parisien" dit que M. Jeanbon se plaint amèrement de ce genre de publication.

Des omissions visibles ont été faites. Les pièces principales manquent. L'introduction rapide d'un débat à la Chambre est nécessaire pour faire la lumière sur chaque scandale de l'alliance russe.

DERNIERE HEURE

Les envois d'or russe

Berlin, le 1er. — On annonce que le second transport d'or de Russie est arrivé à la frontière où il a été reçu par du personnel de la Reichsbank.

La diplomatie Tchéco-Slovaque

Berlin, le 2. — Wolff mande de Berne : Selon un télégramme privé de l'Agence Volta, le Conseil national Tchéco-Slovaque instituera un corps diplomatique régulier.

Nouvelle offensive contre les Soviets ?

Berlin, le 2. — On mande de Stockolm au "Berl. Lokal Anzeiger" : Une dépêche arrivée en cette ville dit qu'on s'attend à une nouvelle offensive concentrique contre la république des Soviets.

La grippe en Hongrie

Berlin, le 1er. — On annonce qu'à Buda-Pesth, les autorités ont ordonné la fermeture des écoles jusqu'au 15 octobre, à cause de l'extension prise par l'épidémie de grippe espagnole.

Le S. U. en Prusse

Berlin, le 2. — La 17me Commission de la Chambre des Seigneurs s'est prononcée en faveur du suffrage universel et direct, avec une voix supplémentaire à 40 ans.

La crise de la Chancelerie

Berlin, le 2 — Le bruit circule que le Prince Max de Bade pourrait bien être candidat à la chancellerie.

L'accord diplomatique du 15/27 août 1891, reproduit à la fin du livre, ne peut être considéré comme traité d'alliance. Il existe d'autres accords, probablement ceux qui ont été conclus à l'occasion des voyages de MM. Poincaré et Viviani à Pétrograd, en juillet 1914.

COMBATS VIOLENTS A LA VOLGA

Londres, le 1er. — Les Tchèques des détachements russes, ont attaqué des forces bolchevistes au nord du chemin de fer, sur la rive gauche de la Volga et, après un combat violent, ont pris les villages d'Uren et de Iwanowka. La marche en avant continue.

Lettre de Suisse

La vie à Genève. - La veille de Dimanche. - Portraits et figures. - Les bains de soleil au lac Léman.

Genève, 27 septembre.

La veille du Dimanche Genève est agitée par la fièvre du nettoyage. Les maisons tremblent, tournent, vacillent, les volets se rabattent, les escaliers sont inondés : une même secousse emporte les choses.

Les étages, les murs, les corridors et les portes ruissellent. On sent partout le savon d'Espagne.

En effet, tout doit passer par l'éponge. Agenouillées sur les parquets à cirage, ou se tenant, debout, au bord de quelque balustrade, les belles genévoises en poses gracieuses, s'entraînent à la propreté. Un petit bonnet à soie rose leur couvre leur tête blonde qui se lève, haletante, à toutes les attitudes, et se baisse profondément, à l'attentive recherche de tout ce qui peut être, sur le fond sombre du linoléum, une tâche, une souillure ou une impureté.

Le corps souple dans sa robe légère de travail, elles se redressent maintenant le long des murs, en projetant dans une attitude antique, leur main vigoureuse et potelée pour atteindre du doigt, l'ombre imitile de quelque bestiole négligée, qui tâche imperceptiblement, la blancheur immaculée d'un cadre.

Tout le bruit de leurs pieds agiles qui courent enserrés dans leurs vulgaires sabots de bois ne suffit pas, à les croire, pour assourdir les voisins par trop longuanimes : elles ont, encore, des souliers, de tout petits souliers à frotter dans leur étroite cour, et des tapis à battre à leur fenêtre, et d'édredons, par elles parfumés, à secouer à la tombée du jour... Sans compter l'hymne national, entonné à pleins poumons par tous les membres de la famille, par les enfants, les pères et les mamans, tous réunis dans un même effort de travail au milieu des meubles en désordre et de l'agitation universelle !...

Et voici, en plus, les fontaines qui s'ouvrent, les laitiers qui descendent les escaliers, un bidon à la main, refusant de fournir la quantité requise de leur liqueur rarissime, échangeant aigrement, des propos désobligeants avec les ménagères en colère.

Au milieu de ce vacarme inimaginable chacun se sent la tête perdue et s'enfuit, sauf la bonne blonde genévoise qui garde son poste de combat en conservant son sang-froid légendaire, très digne descendante des héroïques matrones d'Aristophane. Et encore, d'une voix brusque et pénétrante, elle trouve parfois moyen d'échanger sa quotidienne pensée avec la voisine d'en face, de protester et de se plaindre, et même de crier son indignation irrésistible contre la guerre fratricide qui permet à quelque profiteur dégrossi de bâtir de somptueuses demeures pour y loger ses maîtresses.

— Les charbons, Madame, ont atteint des prix inabordables !...

— A qui le dites-vous !...

— Qu'est-ce qu'on va donc brûler cet hiver ?...

En Suisse, la fourmi féminine faisait, avant la guerre, toutes les provisions de l'année en cours, pendant les mois fertiles de la bonne saison. Elle amassait toute sorte de marchandises à prix réduits, des légumes secs, des matières combustibles, du beurre, qu'elle allait chercher quelquefois dans la montagne, chez le paysan

producteur lui-même. Puis elle s'en retournait allumer allègrement de grands brasiers, et elle y plaçait des marmites immenses, où l'on voyait, pendant des journées entières, bouillir des groseilles, des framboises et des myrtilles, et toute sorte de fruits, de graisses ou de légumes.

Aujourd'hui, toutes les choses sont difficiles, et le sucre, et le feu, et surtout les moyens de communications.

Mais tous celà, à la fin, aurait pu être supportable.

— Si du moins, on pouvait avoir du savon en abondance, ma chère Madame!..

* * *

A l'exemple de plusieurs villes de la Suisse alémanique, Genève a fait ces derniers temps, l'acquisition de son premier établissement de bains de soleil.

D'une vaste étendue, à la portée de tout le monde, au centre presque de la ville, il attire, irrésistiblement, les passants et les passantes, qui s'arrêtent toujours avec complaisance dans ces parages limitrophes.

En d'autres contrées moins fortunées, la chose aurait semblé assez compliquée. Ici, au contraire, tout commence et finit de la manière la plus douce.

Au commencement du printemps, on voyait dans les rues de la ville, une profusion d'annonces gigantesques. Il y était question d'un complot dirigé, soi-disant, contre l'ordre public. Un médecin, un maître en gymnastique, un entrepreneur, voilà les conspirateurs.

Le monde s'empressa d'y accourir.

Il sagissait en réalité d'une conférence à l'entrée gratuite où le médecin a entretenu son public des avantages de la culture gymnique, où le gymnaste a rangé en ligne d'exercice sa légion d'élèves deminus.

Le monde a applaudi, selon les habitudes, et Genève a retenti de ces applaudissements, L'idée a marché, a plu, et fut unanimement adoptée. Alors seulement, fit son apparition sensationnelle le rôle principal de la comédie, le riche protagoniste, l'Entrepreneur.

Il se fit incontinent l'acheteur d'un beau terrain à verdure, près d'un coin ravissant du lac Léman, et après avoir arrangé pour le mieux, la rive sableuse, il y planta quelques baraques et fit enclore le tout par une suite de treillis de bois.

Cette œuvre finie, tel un Mefisto impénitent, il se laissa reposer avec patience et attendit en caressant doucement le bout de sa moustache, que l'Eté vienne avec la chaleur et tout le cortège des faiblesses humaines.

L'Eté, en effet, comme il était naturel, ne tarda point à apparaître, et les hommes de tous les coins de Genève, de toutes les classes et de tous les sexes, avec, sous le bras, un rouleau de serviettes, décidés, en somme, de s'abandonner entièrement, et pour la première fois peut-être, à la lumière envahissante du plein air.

Au début, lorsque tout le monde fut dépouillé de ses vêtements, l'impression première, nous dit-on, fut déplorable. Sur le coup, tous les espoirs, toutes les illusions tombèrent devant une réalité terriblement inattendue... Montaigne avait, je crois, l'habitude de répéter: " Déshabillez tous les amants, c'est l'unique moyen de les en guérir! „ Et Montaigne avait, peut-être, raison, quoiqu'il soit douteux s'il a connu jamais, et d'une manière positive, la passion qu'il appelait féminine avec une sorte de dédain.

Quoiqu'il en soit, les belles genévoises n'en demeurèrent pas moins déçues de cette épreuve première et cruelle, et la plupart d'entre elles, prétend-on, s'en sont enfuies le cœur tout plein d'horreur.

Les autres, pourtant, les sauvages, les originales du pays, qui sont descendues des montagnes avec leurs jambes robustes de paysanne, jetèrent au loin les vêtements qui les gênaient, et se laissèrent rouler, telles de jeunes fauves, au milieu des sables, et des flots et de l'ample lumière.

Les hommes, tout au loin, immobiles et consternés, les regardaient avec admiration tout à leur aise.

Lorsque le soleil monta sur sa hauteur culminante et que midi sonna aux horloges de la ville, ces femmes de bronze qui parlaient un langage de métal, s'agenouillèrent devant l'immense mer en demi-cercle, et levant leurs mains toutes brûlées de clarté et réunies, chantèrent à la Nature en gloire, un beau cantique retentissant...

MAURICE D'HAINAUT.

A l'Extérieur

AUTRICHE-HONGRIE

LA RÉPONSE DU PAPE A LA NOTE

Bâle, le 1. — Le "Corriere della Sera„ apprend de Rome : Le Pape a déjà répondu à la note pacifiste autrichienne. Dans les sphères du Vatican on observe le plus grand mutisme au sujet du texte de cette réponse.

ALLEMAGNE

LE SUFFRAGE GENERAL ACCEPTE.

Berlin le 1er. — A la séance d'aujourd'hui de la 17e Commisson de la Chambre des Seigneurs, on a rejeté les amendements sur l'introduction d'une voix supplémentaire pour certains métiers et sur le droit de vote des groupes et accepté le suffrage général, commun, au projet du gouvernement. Une voix supplémentaire est accordée à 40 ans. La discussion a été remise à demain.

JAPON

LE NOUVEAU CABINET.

La Haye, le 1er.—Le nouveau Cabinet japonais a été formé comme suit : Ministre président, Kei (leader du parti Seijukei); extérieur, comte Uchuta ; guerre, général Kanaka ; l'amiral Cato conserve le portefeuille de la marine.

Souscription en faveur de deux petits malheureux.

2e LISTE.

Report de la liste précédente	149,25
Anonyme	2,50
Jean et Victoire	5,00
Epoux Gerbihaye	5,00
Anonyme de Liége	12,50
Pour que Dieu protège ma famille	1,25
De la part de 2 demoiselles	7,50
Anonyme	2,50
Que son règne arrive	6,25
Pour que N. D. de Chèvremont guérisse mon père et protège mon époux	2,50
De la part de Lucien	6,25
Pour que le S. C. protège notre Guillaume	5,00
Pour que notre commerce réussisse	5,00
Anonyme Liége	1,00
3 anonymes de Herstal	6,25
Total	217,75

A TRAVERS LES JOURNAUX

Petite histoire de notre temps.

M. Charles Secondat écrit dans "l'Eclair„ de Paris

— Vous êtes un loustic, dit le commissaire, c'est-à-dire, dans le langage militaire, un voleur qui veut se donner des allures de fantaisiste. Et vous irez en prison.

— Mais, monsieur, répondit le prévenu, homme bien mis, avec une voix où il y avait à la fois de la résignation et de l'entêtement, j'ai payé mon addition, au restaurant, La voici, mon addition elle se monte à 74 fr. 25, et, pour cela, j'ai consommé des radis, une côtelette, trois prunes et un café.

— Il n'aurait plus manqué, bondit l'homme de la loi que vous ne payassiez pas votre addition ! Mais cela ne vous donnait pas le droit d'emporter votre fourchette.

— Pardon, je l'ai payée.

— Comment, vous l'avez payée ?

— Sans doute : voyez mon addition : couvert 3 frs. N'est-ce pas le prix, bien payé, du modeste ustensile de métal que voici ?

Et l'homme posait, ce disant, sur la fourchette, un regard sans satisfaction mais non sans probité.

Le commissaire demerait abasourdi, incompréhensif et choqué, évidemment. Mais il balançait. Alors intervint le plaignant, le restaurateur, puissant, rude et sûr de soi. Il brandit un grand carton sur lequel des choses étaient écrites.

— Ne suis-je pas en règle moi ? Voici la carte de mes prix, affichée, selon l'ordre de M. le ministre du Ravitaillement national. Voyez, tout y est : pain, 6 francs ; deux œufs (au nombre) 14 francs 50 ; une andouillette, deux louis, etc. Tout y est, même en anglais. Je suis en règle, moi.

Et le commissaire, décidé par les fortes paroles de ce citoyen déférent de la loi et protégé par elle, fit mener au violon le consommateur subversif et obstiné

La foule était satisfaite, la foule classique des commissariats, où il y a des marmitons, des télégraphistes des filles et des gardiens de la paix.

— Autrefois, dit un vieillard, on aurait pendu ce tavernier à une lanterne et quelques douzaines avec lui. Et les gens, après cela aurait pu manger.

Mais il n'y a plus de lanterne aujourd'hui ; ni même de cerises : cela a tout usé pour attacher et mener un peuple de moutons.

— Ce vieux est fou, dit un agent. Circulez.

L'Affaire d'Hamoir-sur-Ourthe.

Un collaborateur de "La Belgique„ écrit à son journal : Une fois encore — et la dernière, espérons-le — cette affaire revient sur le tapis.

M. H. Fabry-Bohon, directeur du Syndicat agricole de Dison, qui a purgé la peine de six mois de prison à laquelle il avait été condamné nous prie, de mettre au point certains faits exagérés et même dénaturés par la rumeur publique.

" C'est ainsi qu'on a parlé d'expéditions nombreuses faites au Syndicat agricole de Dison et consistant en produits alimentaires les plus variés destinés à la population belge par le Comité National. Or, l'enquête et les débats du procès ont établi qu'il n'y eut qu'un seul wagon expédié non pas au Syndicat agricole, mais au directeur du Syndicat, personnellement, par un associé qui avait agi à son insu. Le chargement de ce wagon consistait exclusivement en vins et liqueurs, marchandises qui avaient une origine et une destination dont le patriotisme le plus pointilleux ne pouvait trouver prétexte à s'indigner.„

Je dois à la vérité de constater que les faits pour lesquels M. Fabry a été condamné n'ont rien de commun avec les marchandises du Comité National : celles-ci ont surtout été expédiées à Auderghem et Bruxelles.

Liste des Soldats belges faits prisonniers récemment

23me régiment de ligne : Somers, François, de Brasschaet, flam., classe 16, né le 27-9-96 ; De Joncke, Rafael, de Colskamp, flam., classe 14, né le 14-11-93; Dumarey, Médard, de Ghistelles, flam., classe 17, né le 10-1-97 ; Van der Steene, Remi, de Nazareth, flam., classe 14, né le 26-1-94 ; Declercq, Henri, de Nazareth, flam., classe 13, né le 18-4-93 ; Delattre, Julien, de Comines, flam., classe 13, né le 6-10-93 ; De Hollander, François, de Ieperen, flam., classe 07, né le 27-2-87 ; Mechtelinckx, François, de Denderwindeke, flam., classe 14, né le 21-4-94 ; Vandevyvere, Simon, d'Iseghem, flam., classe 12, né le 16-1-92 ; Catteeuve, Léon, de Handzame, flam., classe 12, né le 2-1-92 ; Maes, Edouard, de Roulers, flam., classe 15, né le 18-10-91 ; Deckers, Michel, d'Anwerpen, classe 12, né le 9-5-92 ; De Proost, Henry, d'Aerendonk, flam., classe 16, né le 21-6-96 ; Elsen, Jean, d'Aerendonk, flam., classe 15, né le 31-10-95 ; Janssen, Alfons, d'Aerendonk, flam., classe 15, né le 4-11-95 ; Bruyninckx, Henri, d'Aerendonk, flam., classe 12, né le 9-7-97 ; Van Leent, Léon, de Kaveis, flam., classe 10, né le 2-8-90 ; Smolderen, Josef, de Vorsel, flam., classe 16, né le 30-6-96; Gryson, Oscar, d'Aertrycke, flam., cl.17, né le 15-10-96 ; Bruers, Jean, de Bruxelles, fl., cl. 18, né le 29-8-98 ; Bal, Josef, de Mechelen, flam., cl. 18, né le 26-12-98 ; De Roeve, Arthur, de Melle, flam., classe 16, né le 30-10-96 ; Berquart, Remi, de Becelare, flam., classe 18, né le 5-11-98 ; Born, Eugène, de Henri-Chapelle, wallon, classe 16, né le 5-4-96; d'Hondt, Jos., d'Beecke, flam., classe 14, né le 12-7-94; Masyn, Jos., de Bruges, flam., classe 08, né le 9-10-88; Bly, François, de Villegulet, flam., classe 05 né le 25-11-89.

3e lanciers, 2e esc. : Teirland Henri, de Beernem flam. classe 12, né le 11-4-92, Byde Victor, de Bruges flam. classe 12, né le 19-9-90, Bovy Louis, de Vuuiloqen, flam. classe 16, né le 25-9-96, Koesbroek Aug. de Bruges, flam. classe 17, né le 1-8-91,

3e carabiniers : Vermeulen Manir. de Ruysselede, flam., classe 14, né le 26-1-95, De Lombarde Louis, de Denterghem, flam. classe 14, né le 20-8-94.

2e carabiniers, 10e compag. Opsomer Julius, d'Aeveighem, flam. classe 14, né le 26-8-94,

24e reg. de ligne : Simon Jules, de Leke, flam. classe 12, né le 5-2-98, De Guchtenare, de Selzaete, flam. classe 15, né le 27-6-95, Bauwelinghs Pierre, de Saventhem, flam. classe 7, né le 27-2-87, Van Geluwe Octave, d'Onkene, flam. classe 12, né le 15-12-92, Kempinck. A. de Zedelgheim, flam., classe 13, né le 14-2-93, Dekeleinere Edouard, de Zedelgheim, flam., classe 8, né le 1-7-88 ; Vanaeckniste Léon, de Meulebeke, flam. classe 14, né le 8-9-94 ; Donkers Julien, d'Aerschot, flam., classe 8, né le 18-3-87; De Cru Sergeant, de Roulers, flam., classe 14, né le 8-1-96.

Lanceurs de mines, 7e rég. d'artill. : Baeke Aimé. de Selzaete. flam. classe 14, né le 20-10-94; Dauwe, Jean, de Gand, flam. classe 17, né le 15-9-97.

22e rég. de ligne et 2e rég. grenadiers : Andries Henri, d'Antwerpen, classe 14, flam. né le 1-3-94 ; De Jonghe Charles. de Ruyselmonde, classe 16, flam. né le 1-6-96 ; De Raet, Jean, d'Antwerpen, classe 14. flam. né le 23-6-94 ; Pieters Jules, de Sotteghem, classe 14, flam. né le 7-10-94 ; Moorman Michel, de Kortrijk, classe 12, flam. né le 24-8-92, ; Hanssen Josef, d'Antwerpen, classe 14, flam. né le 8-9-94; Goyvaerts Alfons, d'Antwerpen, classe 14, flam., né le 19-7-94 ; De Laet Jules, d'Antwerpen, classe 14, flam. né le 2-9-94 ; De Ruyck, Léon, de Gand, classe 07, flam. né le 1-5-89 ; Bruneel Jules, d'Antwerpen, classe 16, flam. né le 8-6-97 ; Janssen Charles, d'Antwerpen, classe 13, flam., né le 28-9-93, Duchêne Jean, d'Orgéo. Luxbg., classe 16, flam. né le 25-2-96; Leroy Marcel, de Liége, classe 17, flam. né le 12-12-97 ; Liétard (Gren. 2), de Moorslede, classe 15, flam. né le 20-1-95.

2e régiment de ligne ; Uyttenhove Jérom. Ardoye, fl. classe 13, né le 4-5-93 ; Zeebrouck Michel, Cortrijk, fl., classe 11, né le 12-5-91 ; Callewaert Hector, Eeghem, fl. cl. 13, né le 2-12-93 ; De Wilde Jules, Meygem, fl. cl, 13, né le 2-2-93, Pichon Hector, Pâturages, wal. cl. 13, né le 19-4-93, Van Landuyt August. Nieuwkerken, fl. classe 08, né le 11-1-88, Vervynck. Hippolit, Mont-St-Amand fl. cl. 12 né le 2-2-92, Cantyn Josef, Astene, fl. cl. 04, né le 15-3-83, Manchet Ernest, Roselies, wal. cl. 13, né le 20-3-95.

4e rég. carabiniers : Van de Steene Albert, Oosterzele, maçon, fl. né le 17-9-15.

BIBLIOGRAPHIE

LES ENVIRONS DE LIEGE. — Le " Touring Club „ de Belgique fait paraître en librairie un recueil d'itinéraires de promenades, qui promet de rencontrer dans le public un chaleureux accueil. Ce recueil contient en effet plus de 60 promenades pédestres aux environs de Liége.

Comme le dit très bien l'auteur de la préface, on avait fait beaucoup pour les touristes et rien pour les promeneurs. Ceux-ci pourront donc être satisfaits.

Ce volume, qui présente entr'autres avantages ceui de ne coûter que quelques sous (1,20 fr.) est en vente dans toutes les librairies. Les membres du "Touring Club „ peuvent l'obtenir pour 0,80 fr

Violent incendie à Montegnée

Ce mercredi, vers 4 heures du matin, la commune fut mise en émoi par un incendie qui s'est déclaré en la maison appartenant au sieur Maréchal Etienne, rue du Cimetière. Le feu a pris naissance dans de la paille se trouvant au grenier ; il s'est propagé et a attaqué la toiture de la maison. Celle-ci fut bientôt détruite. Tous les habitants, aidés des patrouilles nocturnes, se rendirant bientôt maîtres du feu. A un moment, on craignit pour la maison voisine ; elle ne fut toutefois pas atteinte par le fait que la toiture est beaucoup plus basse que celle de chez Maréchal. Nous devons féliciter les patrouilles nocturnes et les habitants pour leur zèle et leur dévouement. Il faut toutefois tirer hors pair l'agent de police Gielen Henri qui, au péril de sa vie, contribua pour la plus large part au sauvetage des meubles et à l'extinction du feu. Les dégâts sont très importants. A.

Chronique locale

Un nouveau coup de balai

Descente de police dans un tripot.

Cette fois, c'est sur la rive droite que la police liégeoise a porté son champ d'action et continué son œuvre d'assainissement. Le mot d'ordre " chasse aux tripots „ semble à présent donné à tous les policiers et l'inaction momentanée de ces derniers et contre laquelle des voix avaient même osé s'élever — n'était, comme on le voit, que motivée, et elle n'en devait rendre que plus belle et plus efficace l'épuration. Nos représentants de l'ordre n'ignoraient point que pour faire une bonne lessive, on devait laisser tremper le linge et les résultats jusqu'à présent obtenus, sont certes bien là pour confirmer l'habileté, avec laquelle a su opérer notre bonne police liégeoise.

Cette mise au point étant, venons maintenant aux détails de cette troisième descente opérée cette fois par la police de la 7e division. Mardi soir, vers 7 h., M. Serry, commissaire-adjoint accompagné de M. Wauthier, faisant fonction d'adjoint, de M. l'inspecteur Nahan et d'une brigade d'agents, ont fait irruption dans une salle de jeu située Hôtel de l'Espérance, rue Grétry, 97. Une pièce attenant au restaurant constituait la salle de jeu et abritait 22 joueurs installés autour d'une table de roulette. Les enjeux, jetons (au nombre de 500 et dont certains d'entre eux atteignaient une valeur de 500 fr.) et le matériel furent saisis et transportés au commissariat. Les cartes d'identité des joueurs furent également demandées.

Des cartes de membres donnaient accès à ce tripot que les promoteurs avaient jugé intelligent de qualifier de " Cercle du Passe-Temps „.

Avouons qu'en fait de "passe-temps „, c'était plutôt réussi, surtout en cette période critique.

Il nous en coûterait de clôturer sans féliciter comme il convient les auteurs de cette saisie et spécialement M. Serry dont les dispositions préalables donnèrent les meilleurs résultats. H.

Vol de 4000 fr. rue des Célestines

La nuit dernière, des cambrioleurs ont visité l'appartement des frères C., rue des Célestines, actuellement à l'étranger. Les voleurs ont mis tout à sac et ont fait main basse sur 10 costumes complets pour hommes, 10 cravates, 1 pardessus d'hiver, 2 paires de bottines, une mandoline et d'autres objets divers, le tout évalué à 4000 francs environ. T.

VOL DE TUILES. — Des voleurs se sont introduits, cette nuit dans le hangar de M. D. d'Engis et emportèrent 1378 tuiles rouge à double emboîtement, marque "Chartreuse„. H.

CINEMA MONDAIN. — Du 27 Septembre au 3 Octobre, La vengeance de Homunculus.

VOL CONSIDÉRABLE. — La police enquête au sujet d'un vol de vêtements et de chaussures commis au préjudice de C. Jean, d'Esneux. La sûreté possède le signalement des objets volés représentant une somme de plusieurs milliers de francs. H.

BOUCHERIE ECONOMIQUE
69, RUE DES CLARISSES, LIEGE.
BOEUF, MOUTON de tout 1er choix, moins cher que partout ailleurs. VIANDE hachée en présence du client. 4598

LES PATROUILLES CIVILES. - Le système de patrouilles civiles tend à se généraliser dans la 7e division. Alors que depuis quelque temps déjà, le quartier des Vennes possède des veilleurs de nuit, des groupes analogues se sont constitués au sein des rues Grétry, Villette, Lairesse etc., et commenceront à fonctionner dès aujourd'hui. On nous signale également que d'autres sections sont encore en formation. Comme on le sait, ces patrouilles se composent de bourgeois volontaires accompagnés d'un policier et circulent toute la nuit dans les rues dont ils ont la surveillance. Nous ne pouvons, certes, qu'applaudir à semblable initiative dont l'efficacité ne tardera pas à se faire sentir. H.

Toutes les sciences commerciales s'enseignent méthodiquement à
L'ECOLE CENTRALE
Place Cathédrale, 7, Liége

LA CAMBRIOLE. — A l'aide de fausses clefs et d'effraction, on s'est introduit chez T., rue Douffet, 16. Des vêtements, chaussures, couvertures, taies et mouchoirs de poche ont été enlevés.

— Un vol de vêtements, linge et objets divers a été commis au préjudice de P. Elisa, rue Herman Reuleaux, 5.

— Procès-verbal a été rédigé à charge d'inconnus du chef de vol de vêtement, linge et chaussures, chez C., rue Basse-Wez, 328 : de deux paires de bottines à S. Joseph, cordonnier rue Grétry, 123. H.

LES LUSTRES EN BOIS et abat-jour nouv. ch. HADELIN LANCE, 3, bd d'Avroy. Prix éton. 19169

VOLS.— On a volé : 2 couvertures, des draps de lit et un costume d'homme appartenant à M. B., rue Ferdinand Henaux ; dans les greniers de l'Intercommunale, place St-Paul, 14, quatorze costumes coloniaux en toile bleue ; 3 lapins, une bâche, du linge et 12 bouteilles de cognac chez M. Emile D., place St-Jacques, 10 : à l'aide de fausses clefs, chez Mme Ve R..., rue St-Gilles, 102, un lot de vêtements, un portefeuille en cuir de Russie et une épingle en or. T.

TRO CA DERO — Li Grandiveuse, Comédies Li Maisse dè l'djowe de Th. Bovy. Samedi 6 Octobre en l'honneur de Mlle DEMEUSE. ACTRICE, 3 actes de Murard (Création) 20215

OBJETS TROUVES. — Voir la liste des objets trouvés pendant le mois de septembre et dont les propriétaires pourront les réclamer au bureau du commissariat à l'Hôtel de Ville :

Une alliance en or, un billet de 50 mark, un billet de 5 mark, deux billets de 2 mark, une bague de dame en argent, deux bracelets, montres en argent, une blouse de dame en marquisette, deux charettes à bras, une coupe de drap noir, un canif, une épingle de cravate, une montre de dame en argent, un portefeuille contenant de l'argent, une paire de gants de dame en peau jaune, une paire de lunettes, dix parapluies, dix porte-monnaie, deux sacs à main, une somme de 7 mark, une valise en osier contenant des effets d'habillement, une valise en toile brune contenant des souliers et des objets de toilettes et une quantité de clefs. (T.)

Cigarettes Maison BOX, rue Neuvice, 14. (f 1284)

FAUX BRUIT. — On a fait circuler le bruit de la reprise du Théâtre de la Gaîté par un autre Théâtre de la ville. La direction de la Gaîté tient à faire connaître quelle dément catégoriquement ce bruit.

FOURRURES R. GRATZ Rue Pont d'Ile, 38, Liége
REPARATIONS -:- TRANSFORMATIONS 1457

ACADEMIE DES SCIENCES. — Après avoir décidé d'organiser des cours de vulgarisation sténographique, l'Académie a eu communication de M. le professeur Bierbaum, d'une très intéressante causerie sur l' " Echappement dans les moteurs à combustion interne „. Le public sera bientôt informé des heures de cours de vulgarisation scientifique, absolument gratuits, qu'organise l'Ac. Sc. Lg.

Ne faites pas de *spéculation !* Pour vos *Placements* et Assur. *Vie*, adressez-vous à 1454 M. V. THEUNISSEN, place Maghin, 12, LIÉGE

SIGNALEMENT. — Voici le signalement d'un inconnu retiré le 23 septembre du canal Liége-Maestricht au lieu dit Jonckay, à Herstal : Le cadavre paraît âgé de 55 à 65 ans, taille 1 m. 85 environ, cheveux et moustaches grisonnants. Vêtu d'un veston et d'un gilet en grosse étoffe noire, avec boutons en os brun, pantalon de velours brun, avec boutons émaillés, portant l'inscription " for gentlemen „, chemise en coutil jaune, lignée de bleu et blanc, ceinture en chanvre, couleur rouge et jaune, cache-col en velours vert avec barrette en cuivre (genre épingle de sûreté), chaussettes en laine noire, souliers à lacer en cuir noir, semelles réparées à l'aide de ronds de cuir.

On a trouvé dans ses poches : un mouchoir de poche rouge bordé de lignes noires, une paire de pince-nez avec étui en carton, avec intérieur garni mauve, une petite pochette en cuir avec [illegible] noire, contenant un chapelet, un crayon, un [illegible] métal contenant une statuette " Notre Dame [illegible] des „, un porte-monnaie genre double poc[illegible] cuir brun, contenant une pièce de un franc [illegible] billet d'un mark, sept médailles religieuses, des[illegible] en zinc de 25 centimes, deux pièces en zinc [illegible] centimes et deux de 5 centimes ; quatre pièces [illegible] pf., trois de 5, quatre de 2, trois de 1 pf., [illegible] de 2 centimes belge, une pièce hollandaise [illegible] un canif avec manche vert noir, quatre timbres [illegible] caux du comité de secours, n° 599912 (série) [illegible] gramme de cinéma des amilles Fannée 1917 [illegible] gne-aux-Pierres, établissement H.Scurol, rue [illegible] n° 6, une liste de tombola de l'Œuvre de la [illegible] privé pour Nécessiteux, Liége.

Toute personne pouvant donner des renseignements sur cet individu est priée de s'adresser [illegible] quet, rue Sohet. 21, Liége.

Modes. La Mon SULE 85, rue Pont d'Ile 85 Transformation des CHAPEAUX et FOURRURES. Travail

INSTITUT NORMAL.— Examens de septembre. Résultats. — COMPTABILITÉ COMMERCIALE : La grande distinction : Bodson Pol, Herve ; Martin Herve ; Lekeu Joseph, Herve ; Delvaux Ern., Herve ; Mahaut Alph., Grand-Hallet ; Deliège Jules, Herve ; Delhaes Maria, Herve ; Gilion Antoine, Voroux-lez-Liége Alexandre, Herve ; Stévens Jeanne, Cheratte ; Feron Isidore, Poucet.

Avec grande distinction : Dubois Victor, Rocourt ; Marbaise Léa, Herve ; Henry Florentin, My ; Grégoire Ernest, Lens-Saint-Remy, Materne Georges, Chaudfontaine ; Grégoire G., Herve ; Mareuse Yvonne, Seraing ; Marie, Thisne ; Detaille Emile, My ; Bernard Alph., Godfrin Lambert, Trognée ; Leroy Marcel, Nandrin ; Riga Félicie, Ligney ; Marchant Agnès, Berlo ; Gast., Herve ; Lemans Jules, Poucet ; Mosbeux Hubert, Xhendelesse ; Ruwet Joseph, Retinne ; Loyson Célestin, Celles ; Musiaux Laurent, Rouvreux ; Fosiier Joseph, Grivegnée ; Delhaye Jos., Herve ; Godefroid Sylvie, Nandrin ; Hallet Lucienne, Crehen ; Volion Pierre, Lens-St-Remy ; Dechevis Armand, My ; Vanderheyden Joseph, Jemeppe ; Waucomont Joséphine, Herve ; Gilles Fontinère, Sprimont.

Distinction : Bonsang Gust., Herve ; Gerday Jos., Seraing ; Frisson Marie-Louise, Hollogne ; Médard, Liége ; Vervier Odyle, Charneux ; Pirard Joseph, Sprimont ; Thonus Adelin, Braives ; Nihon Jean, Thimister ; Pousseur Xavier, Ciney ; Delhaes Marie, Herve ; Leblanc Renée, Herve ; Buche Marg., Schaltin ; Delvaux Marie, Wandre ; Martin Alfred, Spixhe ; Guermant J., Sprimont ; Xhensval A., Nandrin ; Hallmanne J., Blehen ; Laporte Eug., Vaux-s/Chèvremont ; Biersart Yvonne, Rouvreux ; Letesson Martin, Herve ; Dejardin Léontine, Thisnes ; Neissen Arm., Thisnes ; Hardy Guillemine, Herve ; Davin Henriette, Trooz ; Moutón Gustave, Hollogne ; Bernard Alfred, Pont-de-Bonne ; Hardy Marie, Xhendelesse ; Georis Berthe, Louveigné ; Radoux Maurice, Haneffe ; Landrain Marcel, Hannut ; Foidcœur Fernand, Celles.

Satisfaction : Herbillon J., Rosart ; Cocq Antoine, Louveigné ; Hella Fernand, Lens-St-Remy ; Closset, Thimister ; Levert Fernande, Visé ; Parmentier, Sprimont ; Watrin Noël, Retinne ; Humblet E., Grivegnée ; Colette Amour, Sprimont ; Duchêne Jules, Pont-de-Bonne ; Leblanc Rodolphe, Herve ; Chanet Nestor, Pont-de-Bonne ; Charlier Lambertine, Soumagne ; Lecomte Célestin, Xhendelesse ; Sacré Marcel, Oteppe ; Kessenne Léon, Avernas ; Cabay Alice, Herve ; Landrain E., Hannut ; Maca Victor, Braives ; Noël Marie, Beyne.

COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE.— Avec la plus grande distinction : Libioulle Herman, Lincent ; Counotte Cyrille, Louvreux.

Avec grande distinction : Bouvy Arsène, Poulseur ; Golfin Léopold, Florzée ; Hermesse Gast., Bressoux ; Detrixhe Florent, Braives ; Englebert Georg., Wandre ; Detilloux Dieudon., Herstal ; Lejeune Alph., Nandrin ; Debras Arthur, Nandrin ; Philippet Lamb., Haccourt ; Piette Edouard, Merdorp ; Lambinon Alph., Hannut ; Evens François, Kinkempois.

Avec distinction : Massagor Marc, Berlot ; Lenz Arthur, Braives ; Goffinet Marg., Hannut ; Désiron Couthuin ; Cocq Emile, Louveigné ; Coumois Camille, Lens-St-Remy ; Michotte Em., Bolenbreux ; Malliet Roger, Nandrin ; Driessen Louis, Tilleur.

Avec satisfaction : Moureau Céline, Sprimont ; Bonnot Marie, Sprimont ; Bolle Paul, Hannut ; Grégoire Hubert, Ciplet.

STÉNOGRAPHIE. — Avec la plus grande distinction : Stévens Jeanne, Cheratte.

Avec grande distinction : Tiquet Laure, Tilff.

Avec distinction : Charlier Lambertine, Soumagne ; Reculé Elisa, Soumagne ; Davin Henriette, Soumagne ; Tinlot ; Nélissen Georges, Mons-Crotteux.

Avec satisfaction : Renaldi Grégoire, Bierset ; Pousseur Xhavier, Ciney ; Maladry Germaine, Pouiseur.

DACTYLOGRAPHIE. — Grande distinction : Delvaux Ernest, Haneffe. Decharneux Eugénie, Liége.

Avec distinction : Stévens Jeanne, Cheratte. Buche Marguerite, Tilleur. Delvaux Marie, Wandre. Roskam Olga, Alleur. Beaujot Marguerite, Liége. Maladry Germaine, Pouiseur ; Renaldi Grégoire, Bierset ; Bourgeois Germaine, Kinkempois.

Satisfaction : Adam Joseph, Montegnée. Charlier Lambertine, Soumagne. Watrin Noël, Retinne. Herbillon Jos., Rosart. Gilliay Walthère, Sprimont. Frisson Marie-Louise, Hollogne.

ANGLAIS. — La plus grande distinction : Vielvoye Phina, Saive.

Grande distinction : Bertrand Michel, Donceel.

Distinction : Detilloux Dieudonné, Herstal. Flentack Clara, Boncelles.

Satisfaction : Nélissen Georges, Mons-Crotteux. Host Georges, Nandrin.

ALLEMAND. — Grande distinction : Decharneux, Eugénie, Liége.

Distinction : Nélissen Georges, Mons-Crotteux.

CORRESPONDANCE COMMERCIALE. — Grande distinction : Detilloux Dieudonné, Herstal et Launoy François, Nandrin.

GRAINES. - Semez les graines de la Maison J. Collette-Ronchaine, Stè Ame Huy, vous les connaissez. Catalogue franco et gratis. 1281

Feuilleton du *Télégraphe* 28

PERVENCHE

par GYP

— Vous l'envoyez pour combien de temps?...

— Je n'sais pas... on verra!...

Madame de Châteaulin comprit qu'il y avait quelque chose qu'on ne lui disait pas.

— Qu'est-ce qu'il y a?.., je désire le savoir... vous ne faites pas quitter l'école à Jeannot à la fin de mars pour l'envoyer à la campagne sans motif?... est-ce qu'il y a eu quelque histoire avec les domestiques?... est-ce qu'on vous a ennuyée à cause de lui?...

La femme murmura mal à l'aise :

— Y a eu des potins... rapport à la cuisinière...

— Qu'est-ce qu'elle a fait la cuisinière?

— Oh! rien!... seulement elle a dit que l'petit était un choléra... alors madame comprend bien...

— Pourquoi a-t-elle dit que le petit est un choléra?... demanda madame de Châteaulin qui avait envie de rire.

Et comme la mère ne répondait pas, elle s'adressa à Jeannot :

— Qu'est-ce que tu as fait Jeannot?... dis-le moi, mon bonhomme?...

L'enfant répondit, tout rouge, prêt à pleurer :

— C'est cause du corset droit d'mad'moiselle...

— De quelle mademoiselle?..

— D' mad'moiselle Clairette...

— Et on t'envoie à la campagne à cause du corset de mademoiselle Clairette ?... ça me semble extraordinaire ?... explique-moi ça, veux-tu ?...

— Pac'que madame Joséphine a dit qu' son corset y allait pas bien...

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?... tu y comprends quelque chose, toi, Pervenche ?...

— Rien de rien, grand'mère !...

La jardinière se décida à parler :

— C'est l'aut' jour... quand mad'moiselle Clairette a eu son grand corset qui fait un' belle taille droite comme un tronc d'arbre... ben, Joséphine a dit comme ça : " Alle croit qu'ça lui va bien... alle fait ça pour être à la mode... ça lui va joliment mal !... „ L' petit... qu'a entendu l'a répété à mad'moiselle Clairette...

— Eh bien ?...

— Ben... elle est allée dire des sottises à Joséphine... elle l'a traitée comme la dernière des dernières...

— Pour avoir dit ça ?...

— Oui, madame !... Oh ! mad'moiselle Clairette était si fâchée !... si fâchée !.. alors Joséphine a dit qu' Jeannot c'était un choléra d'avoir potiné... et j'aime autant l' faire partir !...

— Vous ferez ce que vous voudrez... mais c'est absurbe !...

— Maint'nant qu' tout est arrangé...

Et la jardinière hissa Jeannot dans la carriole, tandis que madame de Châteaulin reprenait sa promenade en disant :

— Tu le savais, toi, Pervenche, que ta sœur était bête à ce point-là ?...

* * *

Le soir en se mettant à table, la grand'mère interpella Clairette qui s'asseyait essoufflée d'avoir couru pour rentrer à l'heure.

— Tu avais négligé de m'avertir du départ de Jeannot ?...

Et comme la jeune fille pinçait les lèvres sans répondre, madame de Châteaulin continua :

— Je devrais pourtant être prévenue de ce qui se passe chez moi !... c'est le moins que je puisse exiger, il me semble ?...

Elle se retourna pour regarder si le domestique était là, et voyant qu'il était sorti :

— Alors tu ne permets pas aux domestiques de parler de toi ?...

— Non !... — fit sèchement Clairette — Joséphine n'a pas à s'occuper de ce que je fais... ni à donner son avis sur ce que je porte...

— Son avis, à toi-même ?... évidemment non !... mais quand tu n'es pas là, ni aucun de nous, elle a le droit de dire ce qu'elle pense, je présume ?...

Alain, qui depuis huit jours était au courant des potins " du corset droit „ se roulait. Sa sœur lui lança un regard furieux, et appuya avec une importance comique :

— Non... elle n'a pas le droit de s'occuper de ce que je fais !...

Madame de Châteaulin se mit aussi à rire et dit :

— Mâtin !... tu n'es pas commode !... et tu es un peu niaise !... car si jamais tu étais entrée dans une cuisine... même dans une cuisine d'avant 89, ma petite !... tu aurais eu l'occasion d'entendre sûrement des réflexions plus désobligeantes que celle-là... qui n'était vraiment pas bien méchante !... Joséphine n'a pas dit que tu étais mal bâtie... elle a dit que ton corset ne t'allait pas bien... ça n'a rien de désobligeant, ça !...

Clairette, la mine mauvaise, se rongeait les ongles bruyamment. C'était sa façon de répondre aux questions embarrassantes et d'affecter ce calme olympien qui était à ses yeux, le signe distinctif de la très grande supériorité. Férocement égoïste et personnelle, elle n'admettait pas la moindre critique. Sa jolie petite personne était sacrée, et alors que, très malveillante, elle s'en donnait à cœur joie sur les autres, elle ne permettait aux autres que des compliments, ou, tout au moins, un silence admiratif.

Elle adorait jouer un rôle important d'un air discret. Astucieuse et rusée comme un goujon de cent ans, elle savait donner aux gens l'impression qu'elle voulait qu'ils eussent d'elle. Très spirituelle, mais sans caractère nettement dessiné, elle se faisait bonne enfant avec les simples, voyou avec les mal élevés, larmoyante avec les sentimentaux. Elle promenait dans Pont-Vieux et ses environs, et au diable — grâce à une correspondance volumineuse et étendue — une odyssée de misères intimes et de

BATEAUX-MOUCHES. — Service régulier de voyageurs entre Jemeppe, Huy et Andenne. — Service d'hiver :

Jemeppe-Huy. — Jemeppe, pont de Seraing, dép à 8 h., 11.15 et 4 h. ; Jemeppe, écluse, 8.10, 11.25 et 4.10 h. ; Chokier, 8.55, 12.10 et 4.55 h. ; Engis 9.05, 12.20 et 5.05 h. ; La Mallieue, 9.20, 12.35 et, 5.20 h. ; Flône, 9.45, 1.00 et 5.45 ; Ampsin, 10.25, 1.40 et 6.25 ; Huy, écluse, 10.45, 2.00 et 6.45 h. ; Huy, quai de la Batte, 10.55, 2.10 et 6.55.

Huy-Jemeppe. — Huy, quai de la Batte, départ: 8.00, 11,30, 4.00 h. ; Huy, écluse, 8.12, 11.42, 4.12 Ampsin, 8.30 12.00, 4.30 ; Flône, 9.00, 12.30, 5.00; La Mallieue, 9.20, 12.50, 5.20 ; Engis, 9.30, 1.00 et 5.30 ; Chokier, 9.45, 1.15, 5.45 ; Jemeppe, écluse, 10.20, 1.50, 6.20 ; Jemeppe, pont de Seraing, 10.30, 2.00 et 6.30 h.

Huy-Andenne. — Huy, quai de la Batte, départ ; 8.00, 11.30, 3.30 ; Ben-Ahin, 8.35, 12.05 et 4.05 h,. Gives, 8.47, 12.17, 4.17 ; Andenelle, écluse, 9.18 12.48, 4.48 ; Andenne, 9.30, 1.00 et 5.00.

Andenne-Huy. — Andenne, dép. : 9.45, 1.20 et 5.30 : Andenelle. écluse, 10.00, 1 35, 5.45 ; Gives, 10.12, 1.47, 5.57 ; Ben-Ahin, 10.30, 2.05, 6.15; Huy quai de la Batte, 11.00, 2.35, 6.45.

Colorants pour Bières, 26, r. St-Pierre, E/V.
F 1231

THEATRE DE LA GAITE. — A partir du 9 octobre, les membres des sociétés de la ville, sur présentation de leur carte, jouiront d'une réduction de 50 o/o les mercredis et vendredis.

EN PROVINCE

BRESSOUX. — *Un ouvroir.* — On nous communique : Le Comité de la Ligue pour la Défense de l'Enseignement communal a décidé l'organisation d'un ouvroir.

Cet organisme, dirigé par la directrice de l'école, a pour but de venir en aide aux mères de famille qui n'ont pas la matière première nécessaire à la réparation des effets et du linge de corps de leurs enfants. Ces fournitures seront mises à leur disposition par les soins du dit organisme.

Les dames dévouées qui désirent accorder leur gracieux appui à l'œuvre, soit en se chargeant de la réparation des vêtements et du linge, soit de toute autre façon, sont priées de se faire inscrire chez Messieurs les membres du Comité et à l'école des Demoiselles.

SERAING. — *Fête.* — Samedi 28 septembre, la Section de délassement de l'œuvre de l'Union des Anciens Elèves de l'Ecole Moyenne de Seraing donnait sa seconde fête intime en la salle veuve Collette, à Jemeppe.

Tous les artistes qui s'y sont produits ont remporté le plus grand succès, bien mérité d'ailleurs. A citer : Mlles Deivaux, élève de M. Massart, de Liége, Adrienne Colman, cantatrice, tant connue dans le bassin, MM. Jose Henrion, tenor d'opéra, élève de M. Massart, de Liége, Dechene, baryton, lauréat de l'Académie de Musique de Liége, Jourdain, basse chantante, le virtuose Delvenne, violoniste. Un bon point également à l'orchestre dirigé par M. Emile Van Herck, pianiste accompagnateur.

— *La maraicherie communale.* — L'administration communale informe la population de ce qu'elle a ouvert deux nouveaux magasins de légumes: l'un installé au garage Ruelle (coin des rues de Tavier et de la Colline), l'autre à la salle Mercier, rue du Val, 161.

Consciente de la tâche qu'elle s'est imposée, en vue de réprimer les abus du commerce frauduleux, l'administration communale s'efforcera comme par le passé, de mettre à la disposition du public, a des prix relativement avantageux, ces légumes de 1er choix provenant des cultures communales. L'administration espère que la population saura apprecier les raisons majeures qui l'ont amené à instaurer le ravitaillement en légumes et, qu'en vue de voir subsister les magasins dont il s'agit, elle voudra s'y alimenter le plus possible.

G. J.

CRAS-AVERNAS. — *Remerciements.* — Les évacués français hébergés dans la localité et qui vont la quitter pour être rapatriés nous prient d'être leur interprète auprès du bourgmestre, du collège échevinal et des comités de ravitaillement et de secours pour leur exprimer leurs remerciements pour le bon accueil et l'hospitalité humanitaire qu'ils ont rencontrés à Cras-Avernas.

VISÉ. — *Fraudes.* — Le comité soupçonnait plusieurs individus de faire usage de fausses cartes pour s'approvisionner illicitement des marchandis es. Mardi dernier une surveillance active fut exercée et ne tarda pas à faire découvrir un des coupables, T., domicilié à Teuven. Proces-verbal a été rédigé à sa charge.

Vol. — La nuit de mercredi à jeudi un important vol de pommes a été commis au prejudice du ravitaillement. D'actives recherches sont faites dans le but d'amener l'arrestation des coupables. Ce vol a été commis au magasin Scuvée, rue Basse.

OUGRÉE-SCLESSIN. — *Pour nos œuvres.* — Dimanche dernier a eu lieu la soirée de gala donnée par le Cercle philanthropique au profit des œuvres locales. Au programme figurait la magnifique pièce en 4 actes de H. Kistemaeckers "l'Embuscade„, qui a obtenu un franc et légitime succès. L'interprétation talentueuse de la pièce a laissé une très bonne impression, marquee d'ailleurs par les applaudissements du public qui assistait nombreux à cette seance. Il y a lieu de citer hors pair MM. Godbille, Michaux, Galopin, Lapierre, Mmes Gillay et Poncin qui ont fait preuve de brillantes qualités scéniques.

J. G.

MONTEGNÉE. — *La 3me Journée.* — Le grand concours de diction française et wallonne organisé par le cercle philanthropique *Le Balucnon* au profit de l'œuvre des Prisonniers de la commune voit son succès croitre et embellir. La troisième journée s'est donnée devant un public aussi nombreux qu'enthousiaste et les promoteurs doivent s'estimer heureux devant une telle reussite. La troisième journée était consacrée aux categories monologues français et chansonnettes françaises, toutes des plus ardues car les concurrents doivent posséder non seulement l'élégance de la tenue et du geste mais encore la pureté de diction sans laquelle il n'est pas de "diseur mondain „ possible. Le jury, composé de M.M. Joseph Closset, président, Gillard, Robert, Ledoux, Halbart, Lecocq, Nimaine, Nelis et Theodor. ne s'est pas montre trop exigeant, et c'est à l'unanimité qu'il a décerné les distinctions.

Monologues français : 1er prix : M. Raymond Barmont ; 2e prix : M. Charles Noiset et M. Maertens ; 3e prix : Mlle jana Hincourt.

Chansonnettes françaises : 1er prix : M. Marcel Jaxque ; 2e prix : M. jean Nicolay et M. Julien Degendre ; 3e prix : M. joseph Menin, M. Louis Put et M. Victor Bailly ; 1re mention : M. Jean Wilmet ; 2e mention : M. Modeste Matly.

Dimanche prochain 6 octobre, à la Maison du Peuple, place de l'eglise, se donnera la categorie tant attendue des gamines e. des gamins, toutes toujours intéressantes par l'ardeur qu'y depioient les "Dalibet„ et les " Blanche Chefneroy „ en herbe mais qui n'ont vraiment de saveur et de charme que lorsque les morceaux choisis sont de l'age des concurrents. Esperons que le jury n'aura pas trop à sévir, au moins...

(Z.)

Une série de vols. — Des voleurs se sont introduits dans la propriété de M. Hannay Charles, ingenieur, lis enlevèrent une escabelle, une bêche et autres ustensils de jardinage et arrachèrent des plantes de tabac, choux, choux. L'agent de police Paque Gérard parvint à arrêter les coupables, les nommés B., Géromne et B... joseph, domiciliés à Ans, rue Branche Planchard. Chez ces derniers on a retrouvé tous les objets volés au prejudice de M. Hannay.

— Pendant que Melanie Closset, épouse Delarge, dont le mari est sous les armes, était allée glaner, des maraudrins s'introduisirent dans sa demeure et enlevèrent tous les vêtements et chaussures qui s'y trouvaient. Le montant du vol est assez considérable.

VAUX-SOUS-CHÈVREMONT. — *Epidémie.* — De nombreux cas de dysenterie se sont déclarés dans la commune. On a constaté aussi un cas de fièvre typhoïde. Toutes les mesures nécessaires ont été prises.

Heureux enfants. — Plusieurs garçons dont la santé n'est guère très florissante, iront séjourner quinze semaines dans un site particulièrement sain des environs de Namur. Leur départ aura lieu le 11 courant.

(P. H.)

TILFF. — *Fête annuelle.* — On nous communique: Le Cercle dramatique l'*Aurore* organise ce dimanche 6, en la salle des fêtes de la Maison du Peuple, un grand concert de charité. Au programme figure la jolie comédie : *Artisse*, de l'auteur si bien connu Henri Ingrand. Cette pièce, représentée au Trocadéro de Liége, par des professionnels, trouvera dans la jeune phalange d'artistes amateurs de l'*Aurore*, des interprètes capables d'en faire ressortir toutes les finesses et tout l'esprit, sous la régie de M. J. Marechal. Une symphonie réputée, un intermède par des artistes connus, une sauterie intime corseront cette séance.

RAVITAILLEMENT

ANS.

Les magasins communaux, distribuent du sucre sur la base de 800 gr. par pers. pour 2,57. Les coopérateurs en sont exclus,

Les rations supplémentaires pour malades et vieillards seront servies en même temps que la ration ordinaire.

Les magasins H. N. mettent en vente 300 gr. de saindoux, 1.50 ; 25 gr. de cacao pour 0,25.

Vente de beurre à raison de 100 gr. pour 1,15.

Les habitants du Plateau seront servis chez Gailer et ceux du centre à l'établissement Herion, rue Waithère Jamar.

On peut se procurer au magasin communal, des sabots pour femmes, au prix de 7.00 fr. la paire.

TILLEUR

Cette semaine dans les magasins communaux, distribution de : savon de toilette à 3 fr. 50 et 4 fr. 50 la brique, savon mou, 1/4 kg. 1 fr. 50, sauce moutarde, 3 fr. 60 le flacon, (le verre est repris pour 0 fr. 50), cannelle, 0 fr. 40 le paquet ; cirage, 0 fr. 50 la boite, pudding, 0 fr. 45 le paquet, fagots 0 fr. 35 et 0 fr. 40 pièce, boites vides, 0 fr. 50, caisses vides, 2 fr. 50 ; semelles en bois, 1 fr. 15 la paire ; allumettes, 2 fr, 20 les 12 boites ; vinaigre d'alcool, 1/2 litres par pers. 4 fr 50 le litre ; sel de cuisine, 0 fr. 40 le paquet.

Les Théâtres

GYMNASE

LE REFUGE

Le Gymnase donnait hier les premières représentations du « Refuge » de Davio Nicomedi, une des plus belles du repertoire. M. Verlez, qui jouait Gerard de Volmieres, ne nous a pas paru en possession de tous ses moyens. Il s'est cependant très bien tiré de la tache difficile qui lui incombait. M. Léonard a réalisé un Saint-Airan suffisamment antipathique. M. Colette fut bon dans le rôle du père Lacroix. Les autres rôles furent plus ou moins bien tenus par MM. Colin, Marcellis, Freal et Halkin.

Le rôle de Dora Lacroix est bien dur pour Mlle Luc. Préval, qui ne cependant tous ses efforts pour se tenir à la hauteur de sa partenaire, Mme Lefebvre. Cette dernière surpasse de loin le reste de l'interprétation. Elle a rendu admirablement les rancœurs la revolte et finalement la soumission de Juliette de Volmières. Mmes Lejeune, Lemmonyer et Flore Ini complétaient l'interprétation.

Le spectacle commençait par un acte de Tristan Bernard « Les Coteaux du Médoc », qui fut bien enlevé par M. Deberry et Mlle Hughes.

DR. GRAIG.

PAVILLON DE FLORE

LE COMTE DE LUXEMBOURG.

La triomphale opérette de François Lehar, dont les succès ne se comptent plus, va amener cette semaine tres Suriet, les foules avides de savourer et l'esprit pétillant du livret et la grâce languissante et berceuse de la partition. Dans une mise en-scène fastueuse et originale, l'excellente troupe de M. Trivas donne de cette œuvre amusante, une des plus homogènes executions de la saison. En tête, Mme Mary Hellen y déploie les magnifiques sonorités d'une voix bien posée à l'aigu puissant. Elle joue avec un naturel exquis et son succès fut très vif, dans la petite grisette Juliette, Mlle Lucy Grisard est réellement jolie à croquer d'entrain et de jeunesse souriante. Mais pourquoi ne confie-t-on que des rôles insignifiants, comme la vieille concierge, à Mlle Anna Wilmots, dont la belle voix reste inactive ! Le premier comique Delescaille est d'une fantaisie enjouée et irresistible dans le vieux libertin Basil Bastowski : je ne pense pas que l'on puisse être plus follement fou, plus solidement ennuisé. Quand à Barrois-Mez, il dessine un Comte de Luxembourg charmant et élégant, qui nuance avec un art consommé toutes les jolies choses que lui réserve la partition. En compagnie de Mary Helion, il dut bisser la dangereuse valse de l'escalier et il phrasa avec un sentiment poignant l'air du gant. L'excellent régisseur Dorival, est le plus espiègle et le plus délicieux raisonneur du monde, sa gaieté est communicative comme tout et son jeu est d'un artiste de premier ordre. M. André, campe un aimable comp Pawlow suffisamment raide, aux yeux effrayants, à la diction un peu déclamatoire et Rouez est un Bixiou inexistant. Dans un bout de rôle, au II, on remarque la jolie voix de M. Rédiger, tandis que Mmes Jacquet, Romany, Malliavai et Lhorsouri, MM. Rayol, Ancelin, Ledoux et Jonssens, complètent très décoralivement le tableau. Les chœurs furent très corrects, le ballet fort gracieux et Mlle Josse Geudrin littéralement ravissante et légère. La mise en scène de M. L. Dorival est soulifée et caractéristique et l'orchestre que dirige avec autorité le maestro Felicien D'Arehambeau, fut leger et entraînant.

M.

TRIANON

LA CHASTE SUZANNE

Dans une mise en scène réellement luxueuse, où rien n'a été negligé, évoluc une interprétation de premier ordre, où se remarquent Blanche Vignola, une aguichante et envelopparte sprix de vertu» dont la voix est aussi caressante que les deshabilles sont suggestifs ; Mlle Grandval fait une petite Jacqueline curieuse et délicieuse comme tout ; elle vous a des moues d'enfant boudeur et des gestes d'une spontanéité charmante ; dans le rôle de la vertueuse baronne des Aubrais, une nouvelle venue, Mme Demauly, fait une grassouillette et agréable apparition, bien que son jeu soit un peu froid ; puis, du côté des Adonis, brillent, en tout premier plan, l'énamarable Emile Druart, dont l'entrain juvénile, la bonne humeur si communicative et le naturel donnent un prude (!) immortel des Aubrais une couleur réellement savoureuse ; Hubert Melchior, qui dessine un René virginal et lilial, dont les émois et les questions naïves amusèrent copieusement, tandis que dans le vivcur Boisturelle, Greury s'affirmait l'élégant et fringant cavalier que je ne suis si souvent plu à signaler ; Henrotte tire du petit rôle d'Alexis tout le parti possible et il est vraiment très bien, de même que Pierre Halleux, un Pomarel content et... cornu, dont la scène de sonographie du II fut jouée à la perfection ; Jarbeau est un très correct Charencey et le garçon Emile, l'homme qui « encaisse » avec la sérénité imperturbable d'un champion de boxe, est bien la plus cocasse silhouette malise que l'on puisse imaginer et dans quinze semaines d'un stage particulièrement fécond des environs de Namur.

GAITE

A propos d'un récent spectacle

TU NE TENTERAS POINT

Proverbe en un acte, de M. Hansly (création)

L'abondance des matières nous a empêché de rendre compte en temps utile de la création de cette œuvre d'un de nos concitoyens déjà connu par des articles consciencieux et d'aimables chansons, et qui vient d'affronter pour la première fois la scène, Pour son coup d'essai, M. Hansly a choisi un genre où il avait un prédécesseur dont il était bien malaisé de faire oublier le nom. Au seul mot de proverbe, qui ne se rappellera ces badinages exquis où Alfred de Musset a répandu à pleines mains la fantaisie et le lyrisme. Sans faire oublier « il ne faut jurer de rien » et « il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », l'essai de M. Hansly n'en est pas moins une œuvre fort bien faite, dont l'écriture surtout nous a plu : elle est élégante, harmonieuse, fleurie d'images souvent ingénieuses, et plus soignée que ne l'est en général le style des hommes de théâtre. L'action, à vrai dire, manque un peu, et c'est là le principal défaut de la petite œuvre de M. Hansly. Si le dialogue se soutient avec aisance et interêt jusqu'à l'arrivée de Nadia, il déchoit à partir de ce moment et ne se relève plus : le dénouement surtout, assez languissant, ne nous donne guère ce que nous avait fait prevoir le début, où il y avait du mouvement et meme de la verve. Ce qui nous a quelque peu énervé, c'est d'avoir vu M. Hansly prendre pour personnages un peintre et un poète ; il devrait savoir que les artistes sont difficilement supportables à la scène ; avec toutes les précautions possibles, il est bien difficile de ne pas les faire passer pour de lassants « mauvais ». Et ce jargon de critique d'art ! Il ne serait amusant que parlé par des aveugles, comme c'est le cas, la plupart du temps, dans la vie réelle.

Ces petites réserves faites, la petite pièce de M. Hansly, nous le répetons, est fort bien écrite. Les scènes les mieux venues sont les deux premières, où il y a des propos d'une finesse et d'une grâce tout à fait charmantes. Il y a en M. Hansly l'étoffe d'un écrivain de théâtre qui pourra se faire applaudir s'il veut se surveiller et s'employer surtout à graduer l'intérêt dans ses ouvrages.

LA BRIGE.

LE SCANDALE (Henry Bataille)

Les personnages d'Henri Bataille ne sont pas, loin s'en faut, des héros Corneliens et notre premier mouvement, cet orgueilleux premier mouvement de l'homme qui se croit volontiers le parangon de toutes les vertus, le modèle de la volonté et de la force, est de nous écrier que le dramaturge a choisi là, pour nous les montrer sur le théâtre, des créatures bien viles et bien abjectes, dont il semble étaler la boue avec une sorte complaisance. Mais si nous voulons examiner de plus près ces creations d'un génie particulièrement observateur, nous serons bien forcés de reconnaître, à condition de dé-

pouiller toute hypocrisie, que ces pauvres fantoches nous ressemblent tellement, qu'ils ne sont, à tout prendre, ni meilleurs ni pires que nous, et qu'en les censurant avec tant d'énergie, c'est, à travers notre propre procès que nous avons fait, et alors se révèle sous un drame nous apparaît, nous voyons avec quel courage la police va lutter en Irlande le Home juge in criminelles convaincus et des préjugés et nous sera ouvert combien il lui a fallu de conviction et de force pour nous intéresser avec tres lamentables, à des personnages si dissemblables de ces quelques types stéréotypés dont nos dramaturges, depuis trois siècles, nous répètent complaisamment la peinture. L'héroïn du «99 candale» qui, épouse et mère irréprochable, tombe un soir d'insouciance dans les bras d'un inconnu, est une proche parente du pauvre petit de «La Femme Nue», du pauvre musicien de «La Marche Nuptiale» et l'auteur saura si bien nous faire comprendre l'irresistible pouvoir de la fatalité qu'il daura par nous faire compatir très sincèrement à la douleur physique et morale où s'anéantit cette femme dont la conduite sera pourtant jugée avec la dernière rigueur par les moralistes aux principes inflexibles. «Le Scandale» bénéficie d'une interprétation convenable où brillent particulièrement Mme Sarah Cléves, qui trouve ici son meilleur rôle ; M. Sorel, qui donne de la couleur aux différentes phases d'un personnage complexe, très difficile à composer ; MM. Jean Schouten et J. Bailly et Mlle Claire Valrose.

LA BRIGE.

Echos et Nouvelles

Dans l'Enseignement.

Les diverses administrations du Ministère des sciences et des arts fonctionnent enfin régulièrement. Ce qui prouve que les réclamations dont la presse se fait l'écho ont parfois du bon. D'informations puisées à meilleure source, il résulte en effet que les subsides pour le service de l'Enseignement primaire dans les écoles communales, adoptées et adoptables sont entre les mains des intéressés pour la province de Luxembourg.

D'autre part, les subsides du Hainaut sont également liquidés pour les écoles communales; ils le seront sous peu pour les écoles privées.

Quant aux autres provinces, les subsides sont en voie de liquidation.

Détail à souligner par ce qu'il revêt au point de vue social une grande importance : l'inspection médicale scolaire fait l'objet d'études suivies.

Ajoutons que l'Enseignement moyen suit les traces de l'enseignement primaire. Quant à l'Administration de l'Enseignement supérieur préoccupée d'assurer l'avenir des jeunes gens qui ont terminé leurs études, elle a mis sur le métier, — espérons qu'elle n'y reste pas trop longtemps — la question de l'ouverture de " cours universitaires. „

(L)

Nouvelle postale

En raison de la majoration des tarifs postaux entré en vigueur le 1er octobre, il sera mis en vente aux bureaux des postes des timbres portant une surcharge de 2 centimes, ainsi que de nouveaux timbres-poste de 20 centimes. La carte postale pour l'étranger, à 10 centimes, servira dorénavant pour le service intérieur. Le timbre à 2 centimes servira à compléter avec les anciens timbres de 3 et 8 centimes, les nouvelles taxes de 5 et de 10 centimes respectivement, de même qu'il complètera la valeur de la carte postale à 8 centimes ainsi que de la carte-réponse à 5 et 8 centimes. Jusqu'à épuisement des stocks, la Poste délivrera, en place du timbre de 5 centimes, un timbre de 3 et un de 2 centimes ; et en place de celui de 10 centimes, un timbre de 8 et de 2 centimes. Quant aux cartes postales, il sera remis une carte postale de 8 centimes et un timbre de 2 centimes, ou, le cas échéant, une carte réponse à 8 et 5 centimes et 2 timbres de 2 centimes.

Tribunal correctionnel

Une marchande de beurre originale

Après avoir offert d'emmener avec elle la fille d'une habitante de Bressoux, et ce, pour aller chercher du beurre dans une maison qu'elle connaissait, à Jupille, une marchande de beurre se laissa accompagner par la menagère elle-meme, qu'elle parvint à " semer „ en route.

La marchande revint à la maison, où elle savait trouver toute seule, la fille de sa victime, à qui elle dit que sa maman demandait immédiatement quatre vingts francs pour acheter du froment.

Croyant à la sincérité de la pseudo-messagère, la jeune fille remit la somme demandée.

Quand la mère rentra, quelques minutes plus tard, la voleuse était loin et on n'eût, comme dernière ressource, que d'aller raconter l'affaire au commissaire de police.

Comme le terrain n'était plus sûr, à Bressoux, la marchande, une nommée Schust, s'en fut tenter la fortune à Tilleur et, là, reussit a se faire remettre cinq cent mark, également pour acheter du beurre. Là, comme à Bressoux, elle disparut sans laisser de traces,

Mais les volés sont tenaces et le hasard leur fit apprendre le nom de celle qui les avait roulés. Ils la retrouvèrent dans une salle de danse de la place Delcour et la firent conduire au commissariat.

A l'audience, elle nie avec un aplomb imperturbable, les vols dont on l'accuse et se défend d'y être pour quoi que ce soit ; elle prétend que les témoins se trompent en croyant la reconnaître : malgré les dépositions inconiestables de ses victimes qui la reconnaissent formellement. elle persiste à nier.

Devant tant de cernitude, le juge lui octroie une peine totale de neuf mois de prison et de cent cinquante francs d'amende.

Mais aux âmes bien nées...

Bien que n'ayant pas encore atteint sa dix-huitième année, Sall. n'en est pas, non plus, à son coup d'essai dans la carrrière du vol.

Après s'être fait faire une clé s'adaptant à la serrure de sa propriétaire, il s'est emparé, en plusieurs expéditions, de différents objets appartenant à la propriétaire de l'appartement qu'il occupe avec sa mère, à Herstal.

Cette dernière est fortement soupçonnée de complicité avec son fils, tout au moins dans la vente des objets volés. Elle comparaît donc aux côtés de Sall. comme receleuse.

Cependant, les débats ne parviennent pas à éclaircir cette question et la mère, niant toute complicité, est acquittée faute de preuves, tandis que son fils attrape trois mois de prison.

Tentative de vol et rébellion

Kueh., garçon de café, se trouvait, une nuit, vers 3 h. du matin, accroupi avec un soldat, devant le soupirail d'une maison de la rue du Pot d'Or. Tous deux cherchaient à se rendre compte si la grille de sureté était facilement détachable, quand un agent de patrouille survint qui prit Kueh. par le bras, pour l'emmener à la permanence. Kueh. se dégagea et parvint à s'en aller avec son compagnon.

Les débats établissent que le vol n'a même pas eu un commencement d'exécution. K. est acquitté de ce chef, mais il est condamné à trois semaines, du chef de rébellion envers la police.

Pour trois pains

Hen., Heil. et Som., de concert avec un nommé Ren. se sont emparés, dans la nuit du 31 août dernier, de trois pains, d'un pot de saindoux et de quelques pots de confiture qui se trouvaient dans la cave d'une maison de la rue Grande-Bèche.

Hen., après avoir arraché la grille du soupirail, est descendu dans la cave, tandis que les autres attendaient dans une maison voisine.

La police survint sur ces entrefaites et mit Hen., Heil. et Som. en état d'arrestation.

Tous trois reconnaissent les faits et disent qu'ils ont été poussés par la faim. Ils sollicitent l'indulgence du tribunal et promettent de ne plus recommencer.

Le jugement condamne Hen. et Heil. chacun à cinq mois de prison ; Som. à quatre mois, et les trois, solidairement à 200 francs d'amende.

Chronique Philatélique

En ces dernières années, la philatélie a pris un développement incroyable. Des quantités de marchands se sont installés et souvent dans de petites localités où l'on croirait que le règne du timbre-poste n'arriverait jamais.

La guerre n'en a pas arrêté la vogue, au contraire, la Belgique possède actuellement plusieurs milliers de collectionneurs nouveaux, et bien d'anciens adeptes dont les albums reposaient au fond des bibliothèques, les ont sortis pour les mettre à jour.

La manie du timbre est une des distractions les plus agréables, utile et instructive, car la jeunesse se familiarise rapidement avec la géographie.

Les émissions commémoratives surtout nous font connaître les grands faits de certains pays. Ces timbres toujours soignés, aux figures finement gravées, atteignent parfois la perfection de l'art.

Parfois dans certains pays, ces émissions se suivent trop rapidement, et la poche du collectionneur doit parfois se vider pour que l'amateur puisse se procurer ces séries qui n'en finissent pas.

Ces timbres que nous appellerons communément timbres décoratifs, ne sont guère pris au sérieux par les amateurs qui ne cherchent que la bonne pièce, celle qui, en dix ans, double sa valeur.

Notre but ne sera actuellement, que de faire connaître aux jeunes collectionneurs les timbres de notre pays avec ses essais, variétés et erreurs que l'on trouve parfois dans certains timbres.

Avant 1849, la Belgique n'ayant pas de timbres à apposer sur les lettres pliées (l'enveloppe n'existait pas, alors), se servait d'un simple cachet frappé sur le papier après la taxe payée, et même certains villages, deux ans après l'émission des premiers timbres, cachetaient encore leurs missives du simple et ancien cachet.

Les premiers timbres furent gravés en taille douce, par M. Jacques Wiener, et nous trouverions difficilement dans les quelques milliers d'émissions successives des timbres plus artistiques que notre timbre dit " Epaulette „.

Le Gouvernement ne trouvant pas le type de ce timbre à son goût, ouvrit un concours qui ne donna aucun résultat (février 1864).

Prirent part notamment à ce concours les principaux graveurs Belges. On fit des essais de MM. Astmoves, Dargent, Delpierre, Fisch, Lemaire et Wittebois.

Les types fournis par ces graveurs furent rejetés. On eut alors recours à l'étranger. La maison De la Rue de Londres fournit les timbres souhaités et du 1er novembre 1865 au 15 novembre 1869, on vit tous les timbres des émissions de Léopold Ier.

La gravure des timbres était faite soit sur bois, soit sur acier par les graveurs suivants : Jacques Wiener, Dargent, Ds la Rue, Fisch, Ch.Wunes. etc.

Les essais faits au concours par ces différents graveurs, sont très rares et recherchés par les collectionneurs qui se font une spécialité de recueillir toutes les pièces formant l'histoire du timbre en Belgique.

Nous en citerons les principaux avec le nom du graveur et la date de la gravure.

1849. Type adopté, sans cadre, gravé par Wiener, 10 cent. noir, 20 cent. bleu.

1850. Type adopté, effigie dans un ovale en noir, bleu, rouge, gravé par Wiener. Ce dernier type existe avec ou sans valeur inoiquée.

1862. Effigie à gauche de Léopold Ier, gravé par Dargent. 20 cent., en six teintes différentes.

1863. Effigie de Léopold Ier, du même, 20 centimes, douze teintes différentes.

1863. Armoiries Lion de Belgique dans un écusson, surmonté de la couronne royale pour les petites va curs papier mat, 5 cent., en six teintes différentes.

1863. Les mêmes, en papier glacé, 5 centimes, dix teintes différentes.

1863. Les mêmes sur papier glacé, 5 centimes, en six teintes différentes.

Concours de 1864. - Effigie de Léopold Ier à gauche, par E. Wittebois. 1 centime vert foncé, 10 cent. bleu, 20 cent. rose, 40 cent. bistre, 1 cent. vert-jaune, 10 c. lilas, 20 cent. bleu, 40 cent. rouge-brun.

Effigie de Leopold Ier de face, par H. Scis. 1 cent. lilas, 1 cent. carmin, 10 cent. rouge-brun, 10 cent. vert, 20 cent. noir, 20 c. vert, 40 cent. bleu, 40 c. lilas.

Effigie de Leopold Ier à gauche, par J. Astmoyer. 1 cent. carmin, 1 cent. vert foncé, 10 cent. vert, 10 cent. lila, 20 cent. rouge-brun, 20 cent. noir, 40 cent. vermillon, 40 cent. noir.

Effigie de Léopold Ier à gauche. par Antoine Fisch. 1 cent. rose, 1 cent. lila, 10 cent. vert-jaune, 10 cent. rouge, 20 cent. noir, 20 cent. rouge-brun, 40 cent. bleu ciel, 40 cent. brun.

Effigie de Leopold Ier en relief par Delpierre 20 c., six teintes différentes, la tête en relief.

Effigie de Léopold Ier, à gauche gravé par Lemaire 1 c. vert-jaune, 1 c. rouge brun, 10 c. bleu, 10 c. bistre, 20 carmin, 20 rouge-brun, 40 lilas, 40 noir.

Effigie de Léopold Ier à gauche, sans indication de valeur par J. Dargent.

5 teintes, lilas, vert-jaune, jaune, rouge, brun, 1864.

Effigie en relief à droite de Léopold Ier, par Delpierre.

6 teintes différentes sans indication de valeur.

40 c. vert sur blanc, 40 c. vert sur vert, 40 c. vert sur bleu, 40 c. bleu sur rose, 40 c. bleu sur paille, 40 c. bleu sur vert, 40 c. bleu sur bleu, 40 c. jaune sur rose.

1865. Type adopté par De la Rue et Cie: 10 c. brun, 10 c. bleu, 20 c. vert, 20 c. rose, 80 c. lilas, 30 c. rose, 40 c. vert, 40 c. lilas, 1 fr. brun, 1 fr. rose.

1866. Armoiries, types variés : 1 c. jaune, vert, lilas, rouge, brun, bleu, noir sur bleu, noir sur rouge, noir sur paille, 2 c. noir sur rose, noir sur chamois. noir sur bleu, 5 c. noir sur rouge, noir sur paille, noir sur rose, noir sur chamois, bleu et brun.

1868. Effigie de Leopold II de face en taille douce par Delpierre.

1868. Effigie de Léopold II de profil à gauche en taille douce par Franck.

20 c. en bleu foncé, vert, gris, lilas paille, chamois. vert-bleu.

1869 Type adopté, mais non mis en vigueur par J. Dargent 6 cent. noir, brun, rouge, bleu, 8 cent, bleu, brun.

1872. Type adopté Effigie de Léopold II

1901 vert, sur rouge, sur bistre, sur jaune, sur bleu.

1872. 10 c. vert sur rouge (mise en train).

Nous avons donné une nomenclature à peu près complète de tous les essais connus, nous allons nous efforcer de donner un aperçu de toutes les erreurs d'impression, de lettres connues jusqu'à ce jour, nous ne parlerons que de timbres sortis de l'imprimerie et vendus aux public involontairement et non de timbres truques, mis en circulation, tel le 10 cent. Albert Ier, non dentelé payé jusque 5 francs pièce et qui réellement ne vaut que 10 cent. Ce timbre fait partie de feuilles trouvées dans les ateliers de Malines, et oubliées au début des hostilités. Il en est de même du timbre à double impression. Ces timbres ne doivent être pris que comme timbres de rebut non sortis de l'imprimerie,

(à suivre) THÉOPHILE.

LES SPORTS

FOOTBAAL RÉGION DE LIÉGE

Match intervilles Liége-Bruxelles.

La revanche, tant souhaitée par les Bruxellois et ardemment désirée par les sportmen liégeois, est définitivement fixée au dimanche 20 octobre prochain et se déroulera aux installations du Tilleur F. C., à Sclessin. Ce match commencera à 2 1/2 heures et sera précédé d'une belle rencontre entre les teams scolaires du F. C. Liégeois et du Standard C. L.

Décisions du Conseil Général.

I. Pour avoir approuvé un accord qui aurait pu modifier le résultat du championnat de Division I, saison 1917-1918, un blâme est infligé aux clubs suivants: Ans F. C., F. C. Sérésien, Herstal F. C., U. S. Liége et Fléron F. C. M. Brisko, ex-secrétaire du Fléron F. C., qui, au cours de l'enquête, n'a pas voulu répondre à toutes les questions lui posées par la delegation du Conseil Général, est suspendu jusqu'à ce qu'il donne satisfaction.

II. Pour avoir porté, à la légère, une accusation de la plus haute gravité contre des officiels de la Fédération, MM. Delsar, Van Brabant. Sauvage, Paulus, Close et Delsupexhe écopent d'une amende de 100 francs chacun et de trois mois de suspension. En outre, une suspension supplémentaire d'un mois est infligée à M. Paulus, pour avoir divulgué les décisions d'un comité officiel.

Matches officiels du 6 octobre.

Division I. A 3 h., F. C. Sérésien-F. C. Bressoux; F. C. Liégeois-Albert-Star de Vaux; Tilleur F. C.-Standard C. L.; C. S. Chênéen-Wandre-Union; Herstal F. C.-Ans-F. C.

Division II. A 3 h., Standard C. L.-Bierset-Alliés; Etoile Bellaire-F. C. Bressoux; Tilff F. C.-F. C. Liégeois; Ans F. C.-Racing C. Montegnée; Hollogne F. C.-Herstal F. C.; Royale Liégeoise-Tilleur F. C.

Division III. F. C. Liégeois A.-Standard C. L.; Bierset-Alliés-Royal Liégeois; Wandre-Union-F. C. Liégeois B.; Coronneuse F. C.-F. C. Sérésien; Herstal F. C.-Velroux F. C. (remis).

Réorganisation de l'arbitrage.

Voici, au sujet de la réorganisation de l'arbitrage, les instructions, visant les joueurs, adressées par le Comité Général au Comité Régional des arbitres, avec ordre de les appliquer dès à présent.

I. La présence des équipiers au terrain est exigée à l'heure convenue pour le match.

II. Les capitaines doivent se présenter à l'arbitre sans attendre l'appel de ce dernier ; donc, dès l'entrée du référé au terrain.

III. Les critiques, réplitues, etc, des joueurs sont strictement interdites ; seuls, les capitaines ont le droit de parler sur le terrain, et seulement pour ce qui regarde le jeu de leurs partenaires.

IV. Toute tentative de jeu brutal sera énergiquement réprimée.

Espérons que les joueurs sauront tirer profit de ces instructions et le sport du footoaal-association ne pourra qu'y gagner en beauté et popularité.

Tournoi du F. C. Liégeois. — Victoire du Tilleur F. C.

Le tournoi d'ouverture que le vaillant club « rouge et bleu » organisait sur son terrain de Kinkempois, a remporté un succès inespéré et s'est terminé, dimanche dernier, par une légère victoire de l'équipe première du Tilleur F. C. Malgré la température brumeuse, plus de 2.000 personnes avaient effectué le déplacement.

Les Tilleuriens ont remporté la victoire par 1 goal à zéro, grace à Ponthier, dont le perçant emmène toute la ligne des forwards et qui reste, à mon avis, le seul centre-avant de notre région. Les Keepers, de part et d'autre, se montrèrent à hauteur de leur tâche et firent de beaux arrêts. La victoire du Tilleur F. C. est méritée car, si le jeu fut égal au second time, la première partie vit une légère supériorité des « bleu et banc ». Leurs attaques furent menées avec plus de fougue et de décision que celles des standardmen, dont le jeu est cependant mieux combiné et plus scientifique. L'absence de Blonden et surtout de Grisard se fit fortement sentir.

Nous assistâmes d'abord à une rencontre entre le Racing-Club de Montegnée et le Hollogne F. C. qui infligea une sévère défaite aux racingmen, par 9 buts à 0. Le jeu fut par moments très dur et toujours décousu.

Puis vint le grand match, pour lequel M. Lamy range les teams finalistes suivants :

Tilleur F. C. (G.) Demet, (B.) Servais et Fontaine, (H.-B.) Thioux, Eber

Renseignements

MACHINE A ECRIRE
Ribbons, carbon, covers at, Rue du Pont d'Avroy, 6. 1515

Mme Bawin Dentiste
Place des Bons-Enfants, 4. Dentiers. Prix modérés 1498

Evacués, Oscar Dorcelle, Mme Hecquet-Gennaliis, Alphonse Castelain et Aug. Bodeux, Malonne, à Clermont-Pâturages, recherchent leurs familles. 1479

Femme dem. matinées faire, r. St-Gilles, 43 1318

Magasinier dem. pl. Société Ch.-Mauconvrées, St-Drezéry 1480

Adopt. Mlle Marie, orphelin mais, av. jard. etc. élev. enf. dep. 2 à 3 ans rép. ab. les. else. écr. bur. Télég. V. D. S. 1233

Avis pr la Toussaint
Les clients qui désirent une porcelaine pour tombe doivent la demander avant le 12 sept. 1918. S'adresser : 20, rue Saint-Gilles, 20 Au premier. 1354

Demandes d'emploi

Jeune clerc de not., 22 a., ay. exer. rég. de propriété, dem. faire copies, b. rédac. Ecr. A.D., 175, r. de Tiff, Angleur 1345

Cultivat. exper., marié, sa cour. de t. travaux de cult., machines agricoles, aliment. rationnelle du bétail, comptabilité agricole, demande place chef de culture ou analogue. Références premier ordre. Ecrire Loreux Télég. R. F. n° 25. 1523

Jne homme 18 à 20 ans dipl. science comm., dactyl., ch. pt. s'ad. r. au Bles, 5, Hesve 1302

Femme d'ouvrage et place de 7 à 8 h. Ecr. O. P., rue Varin, 251. 1322

Jeune fille dem. place dans maison (ferme), s. Liffresse, 613, au deuxième. 1338

Jeune fille 20 ans dem. pl. bonne ou aider ménage. S'ad. rue Combaire, 35. 1339

Jeune fille 22 ans connais. tout ouvrage ch. pl. servante Ecr. J. J. Télég. 1344

Ajusteur-mécanicien, 32 a., libre, place, rue de Tiff, 80, (par Ougrée). 1346

Jeune fille dem. coiffer à faire, bons certificats, rue Hinkempois, 49. 1348

Jne fille camp. con. cuis. bourg. ch. pl., b. certif., sge rue Conseil, 34, Tiff. 1349

Dlle dem. pl. servante dans café tenu., 44, rue Léon Vélders, 44, Grâce-Berleur. 1358

Offres d'emploi

SOYEZ le maître de votre destiné
Voici une occasion honnête de réaliser votre avenir. Demand. de suite renx. gratuits à l'Union Internatle, Boîte postale n° 144, Liége. 1197

500 fr. par mois
à Messieurs actifs, débrouillards et honorables pour visiter les agriculteurs. Adr. demandes en indiq. âge & prof., 209, Boîte Postale, 209, Bruxelles-Centre. 15497

Ancienne Société
au premier crime accepte comme collaborateurs Messieurs habitant communes rurales, inutile postuler si on ne jouit pas de la confiance et de l'estime publiques. Rémunération intéressante. Adr. les dem. à M. Tertieur, 15, r. Mont Rose, 15, Bruxelles. 15356

IMPRIMERIE
Le journal "Le Télégraphe" demande bons OPERATEURS à la machine "Typograph". Bons salaires. R. 993

On dem. bon. serv. sténo. fr. au cour. du serv. S'ad. 11, chaussée St-Marc, Huy. 17974

On dem. serv. à tout faire, bons certif., Rivage-en-Pot 27, Kinkempois. Se prés. le mat. 1539

On dem. ouvriers serruriers-poêliers et 1/2 ouvriers R. r. du Huy (Liége-Longdoz). Forts salaires. (R 968

On demande des apprenties tailleuses, rue des Anglais, n° 5, au 1er. R. 979

On dem. servante active et honnête, bons certif. exigés. Se prés. quai d'Amercœur 51 20759

Bonne servante sach. traire est demandée chez M. L. Dumont, bourgmestre, Boëlne. 1411

On demande

dans centres agricoles, personnes honorables désirant se créer revenus supplémentaires par travail honnête et facile. Pas de caution. Ecrire : L. Billet, 179 boulevard Anspach, Bruxelles. 27212

On dem. une fille de quartier sachant un service. Se prés. avant 11 h. Aven. Blonden, 58 1273

Ouvrières-apprenties âgées de 17 à 18 ans sont dem. pr atelier tac. écr. G. H. 79, bur. Télég. 1297

On dem. garçon de 11 à 15 ans pr les courses et l'atelier L. Vincent, 1, r. Cathédrale. 1301

On dem. pr qq. h. le matin, une fille de 17 à 18 a., se pr. le mat. r. César Franck, 61. 1312

On demande servante, rue Degueldre, 10. 1312

On dem. h. serv. con. enis. Sberg., r. Pont-d'Ile, 14. 1316

On dem. de suite servante pr. et act., r. de Pâturage, 114 (r. référ. S'adr. la matinée. 1319

On dem. une servante (hôtel de Diekirch), r. St-Séverin, 2. 1325

On dem. une cuisinière pr mais. de camp. faut se prés. sans faute, réf. S'ad. r. St-Paul, 6, Outremalle. 1327

On dem. pte domestique, 18, rue André Dumont. 1332

La distillerie Janssen-Tasset, r. Vivegnis, 220, dem. un bon ouvrier. 1337

On dem. servante, rue du Marais, 100, Seraing. 1341

On dem. serv. retourn. le soir, place du Marché, 5. 1343

Dem. serv. log. chez elle, rue Jardin-Botanique, 16. 1345

HOTEL DES COLONIES
rue des Guillemins, à Liége, demande bonne cuisinière, références exigées. 1355

Brasserie Beck et Pilsen dem. voyageur ou couvreur Ecr. D. C. A. 8, bur. journ. 1350

Serv. est dem., 21, rue du Jardin Botanique, b. certif. S'adr. après 10 h. 1357

On demande servante-cuis. 1, rue Pont d'Avroy. 1593

On demande une bonne servante, sachant lessiver et repasser, 25 ans env., munie de bonnes références, chez le Dr Delaye, à Vinalmont, Huy 1501

Dames, Messieurs !

Voulez-vous avoir une profession indépend. et du bon rapport, sans études ni connaissances spéciales, écrivez bur. journ. W.W. 1369

ELECTRICITE. Bon monteur et chef de brigade demandés de suite. Ecrire A. R. 69 bur. Télégraphe. 1502

A vendre 8 maisons dont une avec remise, écurie et grande salle de danse et terrain contenance totale 4857 m2. S'ad. rue Vitalis Vote, 83, Boyne-Heusay. 1338

A v. an. plus offrant, Villa Mod. avec chauff. centr., salle de bain, etc. jardin d'agrém. pot., prairie cont. 32 ares 21. r. Villas, 9, Commanaux Sraing. A pouvoir visiter du 7 au 10 octobre, de 1 à 4 h. 1350

Ventes et Achats

Voitures à vend., buggy, tonneau neuf et d'occ., 6, r. Grétry 105. 19125

Vente et achat de beaux vêtements, chaussures. Edmond Demarche, r. d'Amay, n° 4. 1193

HUILE préparée par prisonniers fondées 15, — le kg. *Couleurs préparées 12,50 le k. Blanche supérieure 30,00 le k.* 157, r. Saint-Gilles, 157 1282

On achète vêtements, carpettes, chaussures, linoleum, pl. du Parc 3. 1515

Centrale des Matériaux neufs, occasion, 31, r. Pont d'Avroy, Liége. Lits, briques façade, refendages, pantrelles glaces, etc. Achat - Vente. 1227

CIGARETTES
Forte remise pour le gros. 43, rue Souverain-Pont, 43. 1301

Achète glaces même abîmées, rue d'Omalius, 27. 19381

On désire ach. belle layette d'occ. Ecrire prix et détail, bur. journ. Y. W. 1 1321

Belle pte chienne Brabançon, 1 an, à v. r. Grétry, 104 1332

A vdre 2 pardessus et costumes jne homme 43 à 44 ans 1 p. bottines dame, point. 38 Bd Sauveuière, 76 1320

A v. piano r. St-Hubert, 45 au 1er dev. perche de 11 à 4 h. 1328

On désire ach. grande carpette, 14, quai des Pêcheurs. 1331

B. cuisinière 2 fours à v. 50 fr. 35, quai Boverie 1324

Poney à vendre, 43 rue de la Paix, 15 1346

Carton bitumé, 153, rue du Moulin, Bressoux 1342

A v. état neuf table et 6 ch. de S., ane. glace, lit c., 2 pendories, poêle, r, Curtius, 13 1339

A v. magn. voiture enf. mar. angl. roues billes pneus 300 fr. berceau garni et chaise r. Curtius, 13 1351

A vdre matériel restaurant : comptoirs, poêles, tables, chaises, etc. de de beauté. Ecr. Télégr. Unit. V.A.B. 11 1322

Tabacs en gros

13, rue Souverain-Pont, 13.

On ach. démêl. cheveux tombés à 2 fr. 50 les 100 gr., rue Léon Mignon, 13, Liége 1439

A vendre : superbe fendre à genièvre (1890 L.) 3 pipes à genièvre (620 L.) S'adr. à G. Dolsemme, tonnelier, Boyne-Heusay 1318

MEUBLES, GRANDES OCCAS. Ch. à couch., salle à manger, poêles, chauss., vêtem., etc. 83, rue André Dumont, 83. 1343

A vendre 8 maisons dont une avec remise, écurie et grande salle de danse et terrain contenance totale 4857 m2. S'ad. rue Vitalis Vote, 83, Boyne-Heusay. 1338

A v. an. plus offrant, Villa Mod. avec chauff. centr., salle de bain, etc. jardin d'agrém. pot., prairie cont. 32 ares 21. r. Villas, 9, Commanaux Sraing. A pouvoir visiter du 7 au 10 octobre, de 1 à 4 h. 1350

Ventes et locat. d'Immeubles

A vendre : trois maisons avec jardin sur la commune de Glain et cinq parcelles de terre sur la commune d'Ans. Pour renseignements s'adresser 74, rue du Haut-Pré, à Liége. R 974

A l. mais. méd. bien décorée, serre, véranda, jardin, t. cft. r. des Champs, 92. 997

On cherche à louer à Jupille, Bellaire ou Queue-du-Bois, confortable maison av. gar. et très grand jardin. Ecr. F. M. bur. Télégr. R. 973

Cherchons maison comm. Liége, prêter, Carré. Repr. évent. bail. Ecrire H. L. 37 Télégr. 1541

Dés. acheter en ville petite maison avec assez gr. jardin. Ec. Bourgmestre d'Awans R.985 (Bierset)

Chambre garnie à louer à personnes tranquilles. S'adr. rue Ansieux, n° 64, Liége, Longdoz. R. 983

Appartement à louer pour bureau, 49, rue du Pont-d'Avroy (Maison Bastin) R.803

Demoiselle seule cherche appartement près du centre, chez pers. hon. Ecr. A. Z. M. Télégr. R 992

A LOUER Maison de campagne à Ayeneux (15 minutes tram de Fléron) grand jardin écurie, remise, chauffage central. Visible les lundi et mercredi après-midi. Permis de visiter en l'étude du notaire Randoxhe à Fléron. F 9201

Demande propriété à louer bords Ourthe ou Amblève. Réponse à Noël, rue Pont-d'Ile, 21. 1252

A LOUER mais. de comm., jard., r. d'Amercœur, 27. 1066

Jolie maison av. jardin à vendre, rue Blès, 11. 19036

Je cherche au centre pour février prochain, immeuble convenant pour commerce fût gros. Faire offre T. R. 62 bureau du journal. 1475

Quai Fragnée. A lr à-dame hon., appartem. 4 p. av. bale Loy. 100 fr. Ec. V. R. 55, Tél. 1393

On cherche à louer grande remise centre ou près du quai de la Goffe, R. E. T. 12 Télégraphe. R 974

On désire acheter à Colnte ou environs, petite maison moderne ou petite villa avec très grand jardin ou terrain attenant. H. T. L. Télégraphe R 980

Jne ménage dem. quartier 2 p. centre. Ec. G. P. 41 bur. Télégraphe. 1472

Mons. belg. seul cherche app. garni 2 pièces et cuis. prof. centre L. G. 4 bur. Tel. 1369

Cherche gd atelier av. entrée charr. et force mot. si poss. éc. Télé L M 19.

On ch. 1 ou 2 chambres garnies quart. Fragnée ou env. de la rue des Vennes. Ecrire à G. D. L. Télégr. 1393

Ménage 3 pers. cherche appartement convenable centre ou quart. de l'Est, offr. D. D. 5 bur. Télégr. 1209

On dés. ach. ou les p. mais. avec jard. arbr. eau. Chaudfontaine éc. l ur. Tél. H. C. 55 1215

Ménage 2 pers. ch. appart. 3 pi. 1er étage, eau, gaz, utilit. cave, sout. locataire, s'adr. 166, r. Ile Wez, Grivegnée. 1317

A lr b. maison av. jardin r. de Herve 446, s'ad. place de l'Eglise 601, Bois de Breux. 1324

Appartement très bien garni 4 pl. tte utilit. à louer à pers. sér. 6e. S. M. bur. Télégr. 1330

Pied à terre à lr rue Fond St-Servais, 13. 1335

200 Lapins tout. races, poulettes jeun., poules en ponte, forte charrette à bras. Dames, rue Félinne, 16, Liége Trams 7-8 1365

RÊVE

Malaxeur, Lisseuse à Fromages FABRY, ENSIVAL 23128

J'achète TOUT

VETEMENTS, COUVERTS CHAUSSURES
COUVRE-LITS crochets, MEUBLES RIGHES et Ord. **Rue Surlet, 30, Liége**
PAIE TOUT PLUS Cher QU'AILLEURS. 1383

Soldat belge Flesia-réformé fréquentait l'école, en, maîtrise ou serviette de bureau (occasion). Ecr. au journal Le Télégr. G. H. F. R 994

Lapin terrétié à vendre, 152 rue Grétry, Liége. 1344

A vend. de suite magn. poupy conv. pour négoc. ou part. s'adr. Pirotte rue Lacuisse. Huy. 1794

Photo 9 x 12 double Anastigmat 4, 5. 4 mod. 1917, avec nombreux accessoires, 45, rue de Bitsterg. R 949

A VENDRE beau piano, buffet acajou et excel. piano Erard 1/4 queue. S'adr. 58, rue Henricourt. 4396

Papier de chocolat

ACHAT 15 FR. LE KILOG 49, rue de Hesbaye, Liége 1150

ENGRAIS COMPLET 2 fois s' riche que le fum. Pulpes saur, pr le bét. par 10, 20 k. Comptoir ag. Franco-champs 1597

Grande remise à vendre, état neuf, rue de Tiff, 60 (par Ougrée). 1347

TAPIS

Vente et achat de tte espèces tapis de laine en bon état. Repare tapis d'Orient, rue des Vergers 22 (Fétinne). 1270

A vend. bon poney en toute garantie, s'ad. Jos. Roland, r. Vinave, à Mons-Crotteux. Visible vendredi et dimanche 1329

A vendre coffre-fort 500 k. r. des Tanneurs 24. 1314

On dem. d'occ. piano en b. état, n. marque, r. des Anglais 11. 1310

On ach. b. gr. couverture pr mauteau ou manteau à la mde Offres r. St-Lambert 17, au 2e. 1311

FERMIERS !
Grandes quantités de **Plants de Choux** Savoie, Lancet et rouges à vendre. S'ad. L. Schlusmans, Waremme. 11240

On désire acheter 3 poires de gants de boxe. Ecrire H. L. 40 bureau journal. 1496

Marrons sauvages

Sans acheteur, écr. prix et quantité bur. journ. O. G. H. 1305

ARDOISES de FUMAY
Chaux en roche. Tuiles. Plâtre. Ciment. 12, Rue des Prébendiers. 1. 1276

Je cherche Tôles de 6 et 5 m/m toutes dimensions. Ecr. L. A. B. bur. journal. 1393

A vendre un bon cheval de gros trait, visible à partir de 5 h. du soir, rue de l'Hôtel Communal, 74, Ougrée. Id. 1 camion plat, force 2500 k. 1 charrette, force 1200 k. Etat neuf 1294

A vendre 2 costumes et une paire bottines, état neuf, 18, rue André Dumont. 1335

A vendre magnifique fourrure palatine ekungs véritable, 5, rue de Diamant. 1307

Ane à vendre t. bon de trait s'ad. rue Mathieu de Lexhy, 134, à Grâce-Berleur. 4527

Dem. Compt. Cafe avec marbre 2 m. Joyeux Visé. 4929

J'ach. au plus haut prix gros brillants, perles et bijoux, 8, rue de l'Université, 8. R 9504

Couleurs ind. préparées
Mastic, goudron végétal, Carbonyle, Huile siccative
Bureau 83, quai Fragnée, 83. 1267

VENDEZ : Meubles, Vêtements, Chaussures
couvertures, glac., même abîmés, poêles, cuisin., mobiliers riches et ord. 24, Rue Ville'te, 24 où l'on paie le mieux. 1389

Très bon Violoncelle à vdre quai de la Dérivation, 41. R 995

PAPIERS PEINTS
M. LAFAILLE
Rue Saint-Gilles, 153
Solde de rayures à 1 fr., 1.25 et 1 fr. 50 le rouleau, tous nombreux dessins. 1411

A vendre 4 établis menuiserie 2 vis, 1 roue hydraul. 1er J. Antonio, r. Pre-Binet, 24. Matériel Meunerie. 1310

ACHAT

BRILLANTS, BIJOUX plus hauts prix. VIEUX DENTIERS jusque 15 fr. la dent. 1, rue Ferdinand Henaux, derrière l'Hôtel de Ville. 1314

PAP. à CIGttes
Blocs et carnets
20, RUE MEAN, avant-midi 1

Fr cause de double emploi, pour industrie fr. presp. à vendre. Ec. H. K. 17 b. journal. 1. 1209

OCCASION 650 f. Bon à vendre S'adr. Place Verte (rez-de-ch.). R. 1409

On demande piano Pleyel contre Beurre ou argent. Ec. A. F. 51, bur. Télégr. 1488

A vendre : rayons, comptoir, casiers, en pitchpin, état neuf. S'adresser 131, Grand'route, Neuville en Condroz 1550

A v. fr. b. costume tailleur bleu-marr., robe noire nab., r. St-Léonard, 611, de 12 à 1 h. 1226

Pins, couvr.-lits neufs à vendre au plus offrant. Ecr. 25, rue du Ruisseau. 1200

BEAU COSTUME drap noir, redingote, état neuf, gde taille, à vendre. S'adres. 11, rue de Seraing (Longdoz) R 981

Meules Emeri et grès, Emeri 20 à 500 m/m diamètre ; grès 400 à 900 m/m diamètre, 52, avenue Hya, à Seraing. 1114

On achète n'importe quelles

DEMELURES
1 franc les 100 grammes.
Vieux postiches et mèches de cheveux, 5 fr. le kil.
18, Rue Léon Mignon, 18 1000

Anneaux en bois pour sacs à prov. Gros, 1/2 gros, r. de l'Ourthe, 16 1150

JE SUIS ACHETEUR de tonneaux de 100 litres et plus. L. Gregoire, 1, rue Pré du Cygne, 1, Bressoux. 1082

Peau de léopard et belles planes pour matelas à vend. F. P. 16 R. 998

Roul. à j'ach. à fr. 13,25 le k. Piano (457, r. St-Léonard. 1467

On cherche 4 fenêtres ou portières. S'ad. rue de la Sirène, 31. 2008

On ach. couvr.-lits et ch., depuis 25 fr. le kg. Quai de la Boverie, 53 1051

BOUCHONS

Vendez vos bouchons et déchets à la Grande Fabrique, 47, rue de la Casquette. La maison la plus sérieuse. Paie les plus hauts prix. Dem. raccoleurs sérieux, 47, rue de la Casquette. 1493

ROLLES et JUS de ROLLES. 27, rue Saint-Gilles, 27 Liége 1001

J'ach. au plus haut prix gros brillants, perles et bijoux, 8, rue de l'Université, 8. R 9504

Couleurs ind. préparées
Mastic, goudron végétal, Carbonyle, Huile siccative
Bureau 83, quai Fragnée, 83. 1267

Sple Cuisinières
MAJOLIQUE
Lacroix-Pancheune
132, rue Saint-Gilles, Liége 1355

Vins Ach. caves part. faut prix, ent. dem. pay. compt. Ec. P. T. r. Sohet, 25

BOUCHONS

3, rue Souverain-Pont, 3.
J'achète à toute offre acceptable neufs et vieux. 17237

Nouvelles couleurs tuil. Hollandaises à f. 12,50 le k. 83, rue Féronstrée, 92. 1039

ACCUMULATEURS
charge, achat de vente, rue Frédéric Nyst, 58 1545

Essences pures
EXTRAITS COLORANTS
pour liqueurs et savons
- AROMES pour TABACS -
Essences de vinaigre
Grimberg. A. Dumont, 15 LIEGE 1517

J'achète haut prix meubles, vêtements et couvre-lits crochetés, 47, r. Bruxelles, 47. 9414

Bières Bock & Pilsen
fournies direct. par Brasserie de Bruxelles. Ecr. B. C. A. 8 bur. Journal. F 1223

PIANO Daubert, Paris
à v. 14 r. d. Roncelles Ougrée 1584

A vend. beau camion f. 800 k. s'ad. Faust 50 r. Neuve Huy 17902

A vend. belle Juncker, couven. pr bureaux, rue Publémont, 58. 1247

Châles, Indou et autres, costumes d'homme et 1er communion. Ecr. M. D. 42, bur. Télégr. 1231

BOUCHONS

Nouvelle gde hausse. J'ach. les neufs 160 et 140 frs le kg. les vieux 50 et 60 frs le kg. à champagne 60 cent. pièce, bouteilles, litres et cruchons.

Tonneaux
Bureau de 11 à 6 heures. 17 et 19, rue du Potay, Liége. 1405

Fabrique Liégeoise de
BOUCHONS
Rue St-Jean, 11
Paie au plus haut prix. 1369

J'achète couvertures, de genres, couv.-lits crochetés, vêtements, chaussures, mob., rideaux, pneus. Haut prix, r. Sous-l'Eau, 55. 6471

Verres et glaces
franco parloir avec garantie d'arrivée en bon état. F. Dambremez, à Jumet (Spinoy) 1390

Fourrures moins cher qu'ailleurs, rue Boverie 54. 1331

BEAU CHOIX de Voitures d'enfants à vend. d'occas. rue St-Léonard, 341. 1012

Timbres-poste
Amateur dem. coll. S'adresser 42, Passage Lemonnier, 42



Société, rue Defrance, 70 Bressoux, recueille chiens et chats à domicile sur demande. R. 864

Capitaux

Prêts hyp. 10 %, r. Ste-Fallenne 25380

PRETS HYPOTHÉCAIRES
Remboursement par annuités
A. Lafontaine, Ouffet 1469

Commerces à remettre

Salon de coiffure à remettre pr cause santé, belle clientèle centre. Ecr. bur. Tél. M. F. 5 1299

Enseignement

Pensionnat de Huy
Ec. moy. av. sections prép. et supér. Attheaderoy, Direct. L. DELSAT 1579

Anglais, all., esp., rus. pr prof. Polyglotte, 11, rue des Glacis, 11. R 841

ECOLE PAX
Et Saucy, 13, Liége
LANGUES, COMMERCE MATHEMATIQUES 1300

Divers

Madame CROMPS
Accouch. tte cl., consult. tte les jours, r. Paradis, 151 594

Mme DEDRICH, accoucheuse de 1re classe, r. Maubeuge, 90, Coucelles, tp 11 à 4 h. 1192

Maison d'Accouchement BURNAY
FONDEE EN 1899
59, RUE VARIN, 59
Mme Burnay reçoit 15 jours Consultations. 1355

Mme CROMPS-ESSER
Accoucheuse diplômée
43, rue Varin, 43, Liége-Guillemins 491

Mme MEAN, accoucheuse 1re classe, r. des Wallons 25. 1156

Mme Nemery
accouch. de 1re cl. Consultation t. l. jours avant 12 h., sauf vendredi et samedi. *rue en Cascadinne, 43, Jupille* SOINS ANTISEPTIQUES

ACCOUCHEUSE
de 1re clas. Consultat. t. l. jours. Prix modér.
G. Schmitz rue Dos Fauchon 7, près du Pont Maghin 1002

Mme AMAURY
accoucheuse, rue de Selessin, 41, Jupille, consult. 1159

Etude de Maître Dewonck, notaire à Alleur

Le MERCREDI 9 OCTOBRE à 10 heures, en son étude, n° 5, Ivoz-Ramet, vendra publiquement

Une Maison

sise rue Basse-Bilaimont et cour, sise à Liége, rue de l'Ourthe, 130. Superficie 175 m2. 6781

***

Mes Dewonck, notaire à Alleur et de Foy, notaire à Bouvignes, vendront publ. en l'étude de Me Dewonck à Alleur, le Mardi 8 octobre à 10 1/2 h., **Neuf lots de bonnes Terres et Verger, sis sous Alleur et Xhendremael.** 6782

Etude de Me Fernand BOLLINNE, notaire, à Huy

Vente de coupes de belle futaie
A LAVOIR

Lundi 7 octobre 1918, à 10 heures du matin, chez M. Gaston Dubois-Mathot, à Longpré-Coutinnle, la commission administrative des Hospices civils de Liége, fera vendre par le ministère de Me Bolinne, notaire à Huy

55 marchés de futaie

du bois de FERRIÈRES à LAVOIR.
Voir détail aux affiches. On peut se procurer des catalogues chez le garde forestier, Ruisseau, à Hucngnes. r. 1134.

Etude de Me Eugène NAGANT, notaire à Bressoux, 1, rue du Moulin.

Lundi 7 octobre 1918, à 2 h., en l'Etude, vente publique de

3 Maisons

à Liége, rue de Visé, nos 28, 34 et 10. 4312

Lundi 14 octobre 1918, à 2 h., en l'Etude, vente publique d'unifiée

d'une Maison de rapport

à Bressoux, r. de Jupille, 62, sur la mise à prix de 10.000 fr. 6715

Etude de Maître V. LIZIN, notaire à Neuville-en-Condroz.

VENTE PUBLIQUE

Maison de campagne
à Neuville-en-Condroz,

Le jeudi 10 oct. bre 1918, à 1 heure, en son Etude, Maître Lizin vendra publiquement,
UNE BELLE PETITE MAISON DE CAMPAGNE
jardin et verger arboré sis à Neuville-en-Condroz, sur la Grand'route, n° 131. Idem la maison et grange contiguës. 6349

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

10 1/2 hectares de Terres
avec agréable Maison d'habitation

situés à Nandrin (Croix André). — S'adresser à Me Lizin, notaire à Neuville. 6815

Etudes de Mes Bosarot, notaire à Cincy et Le Cocq, notaire à Ixelles.

VENTE PUBLIQUE D'UNE
Propriété boisée
A HAVERSIN

Jeudi 17 octobre 1918, à une heure, chez M. Lambotte, Hôtel au Condroz, à Cinay, les dits notaires vendront :
UNE PROPRIETE BOISEE sise sur Haversin et Sinsin, d'une contenance totale de 108 hectares 93 ares 80 centiares. En masse et en lots au gré des amateurs.

Pour visiter s'adresser au garde Fortain Gloesnt, à Haversin et pour renseignements en l'étude des dits notaires. 1268

Etude de Me A. Collin-Renson, notaire à Ougrée, Quai Louva, 95.

Le mardi 8 octobre, à 1 h. précise, à Tilff-Bourg Hôt., vente publique d'un

Beau Mobilier

Linges, Vêtements et Livres. 2871

Le jeudi 17 octobre, à 2 h., en l'Etude, vente publique, en une séance de

COMMUNE D'EMBOURG
Une belle Prairie

de 10 ares 80 centiares.
CAPITAUX A PLACER 15825

Etude de Me Eugène Moreau, notaire à Liége.

139, Boulevard de la Sauveniere.

LE JEUDI 10 OCTOBRE 1918, à 2 1/2 h., en son étude, adjudication publique

d'une Maison avec Jardin

rue Fisen, n. 38, à Liége, de 114 m. c. environ. Mise à prix, 6.000 francs. 2287

LE MEME JOUR, à 3 heures, adjudication publique en son étude, d'une

Maison d'habitation avec Jardin

à Liége, rue Bidaut, 16, de 109 m. c. susceptible d'un loyer de 700 francs. Libre de bail. 2268

Le Lundi 21 octobre, en son étude, Maître Moreau vendra publiquement

des Bonnes Terres

situées à Jemeppe, louées à M. Wéry-Rigo et à M. Joyeux jusqu'en novembre 1919. (r. 1320)

Etude de Me DELMOTTE, notaire à Fraineux-Nandrin.

A VENDRE

Petite Propriété rurale

A VILLERS-LE-TEMPLE (Clémodo)

comprenant Maisons avec bâtiments ruraux, jardin, vergers, pré avec carrière, et terres d'un ensemble de 1 hectare 28 ares 70 centiares.
Libre de bail le 1er mai 1919. r. 951

Etude de Me Charles Lemaire, notaire à Verlaine

Le lundi 7 octobre, à 2 heures, au café de M. Mathieu Desterbecq, à Sarolea-Bois, commune de St-Georges.
Vente publique d'une

Belle Maison avec cour et jardin

sise à Sart-les-Bois, lieu dit « Rond Fawé », Contenance cadastrale 18 ares, 80 centares.
Voir détail aux affiches.
Capitaux à placer sur hypothèques. 5701

Etude de Me MICHAUX, notaire, à Lincent.

Le lundi 14 octobre 1918, à 1 1/2 heure après midi, en son Etude le dit notaire vendra publiquement aux enchères

une belle propriété

sise à Lincent, composée d'une belle maison d'habitation, remises, écuries, jardins d'agrément et potager bien arborés. En un ou deux x lots, contenance 29 ares.
Jouissance prochaine. r. 6314.

Vente par huissier

VENDREDI 4 OCTOBRE, à 1 1/2 h., l'huissier soussigné fera vendre aux enchères publiques en la salle de vente, des Carmes, rue des Carmes, 9, un

BON MOBILIER

comprenant salon, salle à manger, mobilier de bureau, plusieurs belles chambres à coucher en bleu clair, buffets, tables à allonges et autres, commodes, chiffonnières, garderobes, armoire à linge, lavabos, tables de nuit, lits en acajou, noyer et chêne, canapés, fauteuils, chaises, machine à coudre, meubles de cuisine, cuisinières, plaies basses, poêles, tapis, glaces, tableaux, gravures.

Vêtements, Chaussures.

A. CENT huissier
rue du Vertbois, 23, Liége. 1365

Vente par suite de départ

Vendredi, 4 octobre, à 1 h. 1/2 de relevée, au Terminus, Quai d'Avroy, 14, il sera vendu :
Salle à manger en chêne, commode, chiffonnière, meuble en acajou, glaces, pendules, peintures, gravures, foyer à gaz, poêles, cuisinière, 2 petits coffres-forts, planches à dessiner, compas, équerres, graphophone Pathé avec 124 morceaux, brigantine, machine à écrire Nationale, vaisselle, porcelaines, plusieurs chambres à coucher, lits anglais, garderobes, literies, vêtements, etc., etc.
Au comptant, 10 % pour frais
Jean BAYARD, huissier, 20, rue Mont-St-Martin. 1263

INSTITUT POLYTECHNIQUE
BOULEV. DE LA SAUVENIERE, 112
LIEGE
FONDÉ EN 1889
Subsidié par le Gouvernement Provincial depuis 1892 jusque 1914 incl.
Etudes d'Ingénieur en 3 ans
Mécanique — Electricité
Métallurgie
Chimie — Sucrerie

FORCE VIRILE
PILULES REGENERATRICES, effet certain et inoffensif. — Prix : 5 francs. — Envoi discret PHARMACIE MONDIALE, 65, rue Antoine Dansaert, 65, Bruxelles. 25 21

Avant de vendre vos meubles, chaussures, etc., etc.
Visitez la Grande Salle de Ventes
Place St-Lambert, 26, Liége
On vend sans frais pour les vendeurs. Les ventes publiques se feront tous les lundi, mardi et jeudi, à 10 heures précises.
On prend à domicile
Expertises et inventaires, avance de fonds sur mobilier complet. 27077

PAPIER EMERI et CARTON BITUMÉ
FABRICATION SOIGNÉE.
PRIX ET QUALITE SANS CONCURRENCE
Cie POLIFIX, 44, r. Jan Blockx, Bruxelles
Monopole pr Hainaut : A. DUEZ, 105, r. Hamoir, LA LOUVIERE
N. B. — La firme accorderait monopole de vente à acheteur grossiste pour les provinces de Brabant, Anvers, Liége, Namur et Limbourg. 7b13

PILES ELECTRIQUES EUREKA
pour sonneries
Qualité garantie. - Vente en gros et demi-gros -
FOURNITURES GENERALES
ELECTRICITE 40, place de Brouckère, 40, Bruxelles (Cité Van Volxem 14) 2521

EPILEPSIE guérie par Liqueur Dr Voisin
HEMORRHOIDES Remède - - - certain
ANEMIE, FAIBLESSE, etc.
Pilules Hématogènes JOHNSON (24185)
Phie VANDERGETEN, rue Grétry, 14, Liége.

INSTITUTEURS 1417
Si vous désirez augmenter vos ressources en vous occupant d'un organisme de tout premier ordre, travail facile et agréable, se combinant très bien avec votre situation, écrivez à l'Office de PUBLICITE-EVRARD, rue Jean d'Outremeuse, 65, à Liége. Aucc. card. à verser.

TUBES A CIGARETTES
Pourquoi passer par des intermédiaires alors qu'en vous adressant 38 et 38A, rue du Remblai, Bruxelles vous traitez directement avec le fabricant et gagnerez vous-même 2 et 3 francs au 1000 tubes (agrafés façon verge) fait à la machine sur toutes dimensions et marques. 4508

PHOSPHOFARINE MEUNIER
sucrée et cacaotée
Aliment complet pour nourrissons, vieillards, convalescents et personnes à estomac délicat.
Prix : 3 francs la boîte. — Pharmacie VIVARIO.
50, rue de l'Université, Liége 19099

ROBURINE MEUNIER
Recommandée dans toutes les affections amenant l'épuisement, l'amaigrissement et la débilité.
Prix : 5 francs la boîte. — Pharmacie VIVARIO.
50, rue de l'Université, Liége 19701

MALADIES D'ESTOMAC
La poudre gastro-alcaline Meunier guérit radicalement le brûlant, le mal de cœur, le mal de tête, le mal de dents, le mal d'estomac, les digestions pénibles, les aigreurs, les vomissements, les renvois, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de reins, les douleurs de foie, les coliques, les crampes d'estomac, les douleurs de ventre, les douleurs de rate, les douleurs de vessie, les douleurs de matrice